

**Evaluation de la Convention d'objectifs Eau Vive – MAE -
(2001 – 2003)
Evaluation réalisée au Mali
Rapport FINAL**

Septembre 2005

Gabriel COULIBALY

Abréviations.....	4
0 Introduction	5
1 Résumé.....	5
1.1 Méthodologie :.....	7
1.2 Composition du rapport :	7
1.3 -Principaux résultats obtenus suite aux enquêtes sur le terrain :	8
1.3.1 -Actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du PAC / Mali.....	8
1.3.2 -Actions menées dans le cadre de l'appui aux villages selon le principe du VAP.	9
1.4 Analyse des résultats	10
1.5 Suivi – évaluation, capitalisation.....	13
2 Dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes PAC/Mali	14
2.1 Choix des zones d'intervention et des actions ; prise en compte des politiques de décentralisation et des politiques nationales et locales,	14
2.2 Aperçu sur les activités menées ans le cadre du PAC	15
2.3 Populations concernées par les actions par zone	17
2.4 Domaines d'action	18
2.4.1 L'éducation :	18
2.4.2 L'hydraulique :	18
2.4.3 Santé – Hygiène Assainissement :	18
2.4.4 Le renforcement des capacités locales :	18
2.4.5 L'appui aux activités de production :	19
2.4.6 L'environnement :	19
2.4.7 Le suivi – contrôle :	19
2.5 Types d'actions réalisées	19
2.5.1 Les actions de construction / aménagement	20
2.5.2 Les actions de renforcement des capacités.	21
2.5.3 Les actions d'équipement	21

2.5.4	Les études	21
2.5.5	Suivi – contrôle et Evaluation	22
2.6	Résultats obtenu par domaine d'action	22
2.6.1	L'éducation	22
2.6.2	L'hydraulique	24
2.6.3	Santé – hygiène et assainissement.....	25
2.6.4	Renforcement des capacités locales.....	28
2.6.5	L'appui aux activités de production.....	30
2.6.6	Environnement.....	30
3	Les partenaires techniques dans la mise en œuvre des actions	30
4	Relations avec les services techniques déconcentrés et les projets et programmes nationaux.....	32
5	Suivi – Evaluation / capitalisation.....	33
6	Autonomisation de l'équipe d'Eau Vive.....	34
7	Synthèse et recommandations.....	35
7.1	En conclusions	35
7.2	Quelques recommandations essentielles.....	35
8	Annexes	37
8.1	Documents consultés	37
8.2	Population directement concernée par les actions par région.....	38
8.3	Partenaires techniques d'Eau Vive pour la deuxième convention d'objectifs.....	40
8.4	Liste de personnes rencontrées	43
8.5	Convention d'objectifs années 2001 à 2004 (rapport final)	46

Abréviations

ANICT :	Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales
APE :	Association des Parents d'Elèves
ASACO :	Association de Santé Communautaire
CCC :	Centre de Conseil Communal
CCN	Cellule de Coordination Nationale
CGS	Comité de Gestion Scolaire
CORIV	Comité d'organisation des rencontres inter villageoises
CT :	Collectivité Territoriale
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté.
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
DNCT	Direction Nationale des Collectivités Territoriales
I&D	Institution et Développement
MATCL	Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
PAC	Programme d'appui aux communes
PADC	Programme d'Appui au Développement Communal
PDESC	Plan de développement économique social et culturel
SCAC :	Service de Coopération et d'Action Culturelle
VAP	Vous avez des projets

0 Introduction¹

Une première convention d'objectifs de 3 ans (1996, 97, 98), prolongée par 2 années complémentaires, 1999 et 2000 a été mise en œuvre et a permis à Eau Vive de mener avec l'appui du Ministère des Affaires Etrangères un important programme d'appui aux communautés rurales au Sahel. Ce programme a été évalué en 2000. Les résultats obtenus ont permis proposer une deuxième convention d'objectifs avec comme objectif « de soutenir les communautés rurales dans leur organisation afin qu'elles renforcent leur rôle et leurs capacités d'acteurs de développement, mieux structurés, à même de s'intégrer et de participer pleinement aux processus de décentralisation en cours au Sahel, à la pratique de la citoyenneté et de la vie démocratique locale. ».

La nouvelle convention a eu en outre pour objectif, à plus long terme, de conforter des collaborations plus étroites avec d'autres ONG actives en milieu rural et des acteurs bilatéraux et multilatéraux, sur le plan technique comme sur le plan financier.

L'action de Eau Vive par rapport à la réalisation de cette convention d'objectif s'inscrit dans l'objectif stratégique de développement des capacités des acteurs locaux pour assumer leurs rôles et responsabilités dans la perspective d'un développement durable.

1 Résumé

L'objectif de cette évaluation est d'analyser les actions d'Eau Vive sous l'angle de leur efficacité, efficience, effets, pérennité, cohérence, pertinence, insertion dans les politiques de décentralisation et de développement local des pays. Il s'agit de déterminer l'état actuel (les résultats obtenus sur les plans quantitatifs et qualitatifs en relation avec le niveau des moyens investis, le lien entre l'action et le besoin des bénéficiaires, l'appropriation de l'action par le groupe - cible) de chaque catégorie d'actions appuyées par Eau Vive et déterminer en quoi chaque action a influencé des changements positifs dans la situation du groupe cible. Les liens entre les « résultats » observés et la mise en œuvre de la deuxième convention d'objectif d'Eau Vive doivent être établis

L'évaluation a également comme objectif, l'appréciation de l'évolution des relations entre les différents acteurs, que la mise en œuvre des actions aura favorisées.

Pour atteindre cet objectif, les activités suivantes ont été réalisées :

- Une analyse documentaire qui a consisté à exploiter des documents de planification, des documents de stratégies, des contrats d'action, des termes de référence et des rapports d'activités.

Au cours des analyses, des actions appuyées par Eau Vive en terme d'investissement et de renforcement des capacités (savoir, savoir-faire et savoir être) ont été identifiées et observées sous les angles de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficience de l'action. Les démarches / approches utilisées pour concevoir et conduire chaque action ont été également observées.

¹ Termes de référence Evaluation de la Convention d'objectifs Eau Vive – MAE (2001 – 2003) – Page 1.

- Des entretiens en réunion ont été réalisés avec les populations (hommes et femmes, responsables d'associations / groupements villageois, autorités administratives villageoises et animateurs villageois) dans 5 villages. Ces entretiens ont été faits dans le but :
 - ▶ d'apprécier la capacité de maîtrise d'ouvrage des groupes cibles au niveau village.
 - ▶ d'analyser la cohérence entre les problèmes vécus par le groupe cible (groupements / organisations paysannes, communautés villageoises) et les projets proposés.
 - ▶ d'identifier et analyser les effets des actions appuyées par Eau Vive sur les villageoises et les villageois en terme d'amélioration de leurs conditions de vie,
 - ▶ de comprendre la démarche / approche d'intervention d'Eau Vive selon les bénéficiaires (description, efficacité, efficience, pertinence),
 - ▶ d'identifier et analyser les effets des actions d'Eau Vive sur le renforcement des compétences et capacités des acteurs dans leur diversité : les communautés villageoises, les organisations / groupements porteurs de projets, les entreprises assurant la maîtrise d'œuvre.
 - ▶ d'identifier et analyser la manière par laquelle les projets appuyés par Eau Vive s'inscrivent dans le plan de développement des communes et s'inscrivent dans une logique de développement à moyen et long terme.
- Des entretiens avec des élus locaux (maires et conseillers communaux) afin de comprendre l'intégration des actions appuyées par Eau Vive dans le processus de développement général de la commune et le rôle des autorités communales dans la mise en œuvre des actions d'Eau Vive. Les entretiens avec les élus ont également permis de connaître leurs perceptions sur les résultats (effets / impacts) des actions appuyées par Eau vive.
- Des entretiens avec les responsables du comité d'organisation des rencontres inter villageoises (CORIV) pour analyser leurs objectifs et activités. Les évolutions faites et la cohérence des actions menées dans le contexte de la décentralisation au Mali.
- Des entretiens avec des prestataires de services afin d'apprécier la nature de relations développées avec Eau Vive et les capacités renforcées à travers le partenariat avec Eau Vive.
- Des entretiens avec les agents d'Eau Vive afin d'échanger sur :
 - * les critères de choix des villages / groupes de villages et des organisations / groupements villageois partenaires.
 - * les approches et démarche d'appui utilisées en relation avec les objectifs du contrat d'objectif, des actions proposées par les groupes cibles et la philosophie d'Eau Vive.
 - * La prise en compte du contexte de la décentralisation dans les activités d'appui aux initiatives locales.
 - * Les stratégies d'appui au renforcement des capacités des collectivités locales.

Les rencontres avec les différents acteurs ont été organisées avec l'appui du bureau d'Eau Vive à Bamako. Elles ont été généralement faites sous forme de réunion. Certains entretiens ont été faites de manière informelle (avant ou après une réunion).

1.1 Méthodologie :

La démarche utilisée pour réaliser l'évaluation a été la suivante :

- analyse de la documentation collectée auprès d'Eau Vive Mali,
- des entretiens avec les conseillers techniques d'Eau Vive à Bamako.
- des entretiens dans 5 villages :
 - * Zamabougou-Zoumaïra (Commune rurale de Massala Région de Ségou)
 - * Tièbélé (Commune rurale de Kaniégoué – cercle de San – Région de Ségou)
 - * Kodougou (commune rurale de Doubabougou – Cercle de Kati – Région de Koulikoro)
 - * Kenenkou (commune rurale de Doubabougou – cercle de kati – Région de Koulikoro)
 - * Bancoumanan (Commune rurale de Bancoumanan - Cercle de Kati – Région de Kouloikoro)

Dans les villages, les entretiens ont été faits avec les responsables des APE (Zambougou-Zoumaïra, Kodougou, Kenenkou), les autorités villageoises (Zambougou-Zoumaïra, Kodougou, Kenenkou et Bancoumana); les responsables du groupement partenaire à Bancoumana, le maire ou les adjoints au maire à Bancoumana, Tièbélé et Kenenkou.

Des entretiens ont également été faits avec des partenaires techniques à Kodougou et au bureau d'Eau Vive à Bamako (GREFOD).

La saison et le temps relativement court réservé à la phase de terrain n'ont pas permis la visite de villages dans les régions de Kayes, Mopti et Sikasso.

1.2 Composition du rapport :

Ce rapport contient quatre (4) types d'information à savoir:

- Une description des opérations faites (actions, approche d'intervention) par Eau Vive dans le cadre de la mise en œuvre du PAC (Programme d'Appui aux Communes) et des opérations en dehors du programme menées selon l'approche générale d'intervention d'Eau Vive.
- Une présentation des résultats analysés en tenant compte des critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de durabilité. Les principaux groupes de résultats sont :
 - * La pertinence des zones d'intervention par rapport aux orientations stratégiques d'Eau Vive à savoir la localisation géographique des zones défavorisées. L'efficience du choix des partenaires au niveau des communautés en relation avec un objectif de développement local (l'intégration de leurs actions dans les plans de développement économique, social et culturels des communes).
 - * Les actions concrètes menées dans les différents secteurs avec l'appui d'Eau Vive, leur pertinence et leur efficience par rapport aux besoins de développement des bénéficiaires.

- * La contribution des interventions d'Eau vive au renforcement des capacités de partenaires (au sein des communautés rurales) :
 - à exprimer des besoins adaptés ainsi que la qualité des produits attendus,
 - à assurer les contrôles nécessaires pour la conformité des offres aux demandes.
 - à choisir des partenaires capables de définir les solutions et les moyens techniques à mettre en oeuvre pour réaliser, maintenir, voire exploiter le produit fini en conformité avec le cahier des charges établi.
- * La contribution des interventions d'Eau vive à renforcer les capacités des maîtres d'œuvre à offrir des services de qualité aux maîtres d'ouvrage.
- * Le partenariat développé par Eau Vive avec d'autres acteurs du développement local au Mali et dans ses zones d'intervention (services techniques, administrations locales, ONG, programmes sectoriels).

La présentation des résultats en termes d'efficacité, d'efficience, d'impact et de pérennité sont faite dans le sous chapitre 2.6, qui contient aussi des pistes de réflexions pour l'amélioration des interventions. Le chapitre 3 présente l'état de la cohérence et de la synergie globale avec les autres intervenants

1.3 -Principaux résultats obtenus suite aux enquêtes sur le terrain :

1.3.1 -Actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du PAC / Mali

La démarche d'Eau Vive consiste à n'appuyer que des projets inscrits dans les plans de développement des communes. Ainsi, elle incite les villages à transmettre leurs demandes par l'intermédiaire de leur commune. Cela a un double objectif :

- Renforcer la citoyenneté communale en encourageant la référence à la commune notamment dans le cadre du développement économique sociale et culturel au niveau local. Il faut rappeler que la commune a la compétence de développer au niveau local les services de base tels que l'éducation primaire et l'hydraulique.
- Assurer la cohérence et la complémentarité des efforts de développement au niveau local à travers le renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage des acteurs au niveau local (communautés, organisations de base, Commune etc.).

A travers la mise en œuvre du PAC au Mali, Eau Vive améliore les offres de services de base par la création de meilleures conditions de scolarisation des enfants dans des Communes partenaires. Elle a prévu d'appuyer la réalisation d'écoles et de points d'eau au profit de 17 communes rurales. Les actions menées sont :

- La construction de salles de six (6) classes et deux blocs de trois latrines au profit de 5 communautés villageoises dans les régions de Ségou et Mopti. Cette action accroît la capacité d'accueil des écoles et offre du coup des meilleures conditions de scolarisation des enfants.

Les écoles qui ont bénéficié de la construction des classes ont aussi bénéficié de latrine pour de meilleures conditions d'hygiène à l'école.

- Une formation des responsables des associations de parents d'élèves (APE) a été initiée et exécutée pour un village dans la région de Ségou. Cette action a permis aux membres de ces associations de disposer d'outils appropriés pour mobiliser les villageois dans le but d'accroître le taux de scolarisation et de créer de bonnes conditions d'éducation pour les enfants.
- Cinq (5) logements pour les enseignants ont été construits dans des villages partenaires dans les régions de Ségou, Mopti, Koulikoro et Kayes. Cette action améliore la qualité de l'enseignement puisqu'elle augmente la chance d'avoir de bons enseignants.

1.3.2-Actions menées dans le cadre de l'appui aux villages selon le principe du VAP.

A l'instar des actions menées dans le cadre du PAC, les actions menées selon le principe du VAP doivent également être inscrites dans les PDESC. La commune est « un passage obligé » pour les communautés et organisations au niveau local. La communauté ou l'organisation / groupement de base désireuse d'avoir un partenariat avec Eau Vive devra adresser sa demande à travers la commune. C'est à travers la commune que la communauté ou l'organisation demandeuse obtient la réponse d'Eau Vive.

Dans le cadre de la convention d'objectif 2001 – 2003, Eau Vive au Mali a appuyé des actions dans les domaines suivants :

- **L'hydraulique** : Il représente 22,7 % de l'ensemble des actions réalisées. Les actions réalisées sont les suivantes :
 - Construction de points d'eau 71,7%
 - * Puits + aménagement
 - * Forage
 - * Forage + pompe
 - * Poste Eau Potable
 - Equipement de points d'eau 8,7%
 - * Pompe pour forage
 - * Couvercle pour le puits
 - Etudes 19,6%
 - * Etude d'implantation des forages
 - * Etude poste eau potable
 - * Etude hydraulique
- **La santé, l'hygiène et l'assainissement** : Les actions réalisées dans ce domaine représentent 13,5% de l'ensemble des actions réalisées. Elles sont :
 - Education sanitaire 77%
 - Centre de santé communautaire 9%
 - Equipement de centre de santé 9%
 - Latrine pour centre de santé 5%

- **L'éducation** : L'éducation primaire (premier cycle de l'enseignement fondamental et éducation préscolaire) est une des attributions de la commune. Elle est gérée par les communautés à travers des associations de parents d'élèves. Les actions réalisées dans ce domaine avec l'appui d'Eau Vive représentent 26,4% de l'ensemble des actions. Elles sont les suivantes :
 - Formation pour le suivi de APE 48%
 - Construction de salles de classes 17%
 - Fourniture de mobiliers scolaire 15%
 - Construction de latrines scolaire 13%
 - Construction de bureaux et magasins 7%

- **Appui aux activités de production** : Il représente 4,9% des actions et est essentiellement orienté vers les organisations / groupements de producteurs. Les actions réalisées ont été les suivantes :
 - Aménagement de surfaces 62,5%
 - Fourniture d'équipements agricoles 12,5%
 - Périmètres maraîchers pour les femmes 12,5%
 - Moulin à mil 12,5%

- **Environnement** : Sept (7) actions de boisement (plantation de 1.000 plants dans chaque cas) ont été réalisés au profit de 12 villages dans les régions de Ségou et Koulikoro. Elles représentent 3,7% des actions.

- **Renforcement des capacités locales** : Il représente 3,7% de l'ensemble des actions menées. Il a surtout consisté à construire et équiper des salles polyvalentes

- **Appui à l'autopromotion** : il désigne l'organisation d'une tournée d'animation, la formation d'animateurs et l'organisation de rencontres inter villageoises. Il représente 1,8% des actions menées.

- **Renforcement de la capacité de maître d'œuvre des partenaires techniques** : une action a été initiée dans ce domaine au profit des partenaires techniques.

1.4 Analyse des résultats

- Les actions appuyées par Eau Vive correspondent bien aux besoins des groupes cibles (communautés villageoises, organisations / groupements villageois et/ou inter villageois, communes) la démarche d'intervention d'Eau Vive consistant à « agir sur demande ». Cette démarche a comme objectif la durabilité et pérennisation des actions qui sont entreprises. Les deux approches d'Eau Vive à savoir, « le contrat de développement » et « le contrat d'action » sont bien comprises et acceptées par les partenaires villageois et communaux. Elles doivent permettre aux « porteurs des actions » de s'inscrire dans une logique de développement global. Les visites effectuées dans les villages ont permis de déceler qu'une vision large et à moyen et long terme du développement n'est pas encore perceptible. Les « porteurs d'actions » ont du mal à faire le lien avec d'autres actions réalisées par d'autres acteurs. Des efforts doivent être faits pour que les actions entreprises s'articulent avec d'autres actions réalisées avec d'autres acteurs au même niveau et à d'autres niveaux.

Le temps entre la demande de financement d'une action et l'acquisition des ressources nécessaires pour la réalisation de l'action est relativement long. Les bénéficiaires en sont conscients puisque Eau Vive a pris le soin de les en informer. Cependant il faut noter que

des adaptations doivent être faites au moment de la mise en œuvre car les situations pour lesquelles les actions sont initiées sont évolutives.

- Pour s'inscrire dans le contexte de décentralisation, Eau Vive a exigé que les projets provenant des communautés soient portés par les communes. La commune est donc l'interlocuteur privilégié d'Eau Vive. Elle reçoit la demande, l'examine et vérifie sa conformité avec le plan de développement de la commune et décide de la soumettre ou non à Eau Vive.

A la réception de la demande, Eau Vive mène des investigations dans le but de mieux connaître « les porteurs » de l'action et leurs objectifs. C'est après qu'elle entame les recherches de financement. Les partenaires d'Eau Vive au sein des communautés sont informées de toutes cette procédure ce qui renforce leur capacité de maîtrise d'ouvrage.

Après l'acquisition du financement, l'action est directement mise en œuvre avec le « groupe cible demandeur » avec l'aide de prestataires sélectionnés selon une procédure transparente avec la coopération d'Eau Vive. Selon les élus, les organes communaux (le conseil communal et le bureau communal présidés par le Maire) sont très peu sollicités à cette étape de la démarche développée par Eau Vive.

Cette pratique, notamment la sélection des prestataires, est contestée par certains élus locaux qui évoquent le principe de la maîtrise d'ouvrage communale. Ce principe est souvent interprété par les élus locaux comme l'obligation de la responsabilité de gérer les actions de développement au niveau communal. Il faut rappeler que la commune comprend aussi les organisations de la société civile (communautés villageoises, organisation d'autopromotion, organisations syndicales, groupes socio professionnels, organisations non gouvernementales etc.) qui doivent elles aussi assurer la maîtrise d'ouvrage des actions qu'elles initient. Même si les actions sont décidées par l'institution communale à travers le conseil communal, il est fortement recommandé d'impliquer les autres acteurs de la commune à la vie communale.

Dans le cadre du développement des services de base tels que l'hydraulique, l'éducation primaire et préscolaire, la santé et l'assainissement, les foires et marchés etc. Eau Vive devrait toujours faire référence à la commune qui en la responsabilité. Cela pourrait se réaliser par la mise en place (par la commune), pour chaque action, des comités ad hoc comprenant les représentants des demandeurs, les services techniques compétents, les représentants de la commune, d'Eau Vive et d'autres acteurs intervenant dans le secteur. Ces comités devrait avoir des tâches claires (par exemple attribution des marchés, suivi des travaux, réceptions des ouvrages etc.) préalablement définies avec toutes les parties prenantes. L'implication de la commune à la mise en œuvre et au suivi et évaluation des actions conformément à ses compétences et à ses capacités est une façon de renforcer l'institution communale en améliorant la contribution de la société civile aux actions de développement.

- Dans un contexte de décentralisation, la collaboration et la concertation entre les partenaires au développement (ONG partenaires des communautés et des collectivités territoriales, projets et programmes de développement, services techniques) intervenant dans une même commune est indispensable. Cette coopération doit être visible au niveau du groupe cible qui doit pouvoir concilier diverses actions soutenues par des partenaires différents.

Dans l'avenir, Eau Vive doit travailler davantage dans le sens de développer une vision plus globale du développement qui va au-delà de la réussite d'une seule action. Des actions d'accompagnement doivent être renforcées dans le but d'assurer une meilleure articulation des actions appuyées par Eau Vive avec celles menées par d'autres

intervenants à d'autres niveaux. La collaboration avec d'autres types de partenaires (au-delà des partenaires techniques) doit être privilégiée.

L'importance des actions de construction / aménagement (42,2% des actions réalisées avec l'aide d'Eau Vive) exige d'Eau Vive une intervention plus intense pour modifier les comportements et attitudes des populations par rapport au développement local.

- Les partenaires techniques de la mise en œuvre des actions sont sélectionnés selon une procédure transparente qui implique les bénéficiaires. Un objectif de renforcement des capacités de maître d'œuvre des partenaires techniques a conduit l'équipe d'Eau Vive à « fidéliser » certains partenaires techniques (notamment dans les actions visant à changer les comportements et les attitudes des populations : formation, sensibilisation, organisation, animation, éducation etc.) en prenant en compte leur savoir-faire technique et le respect par eux des principes et approches de base de l'ONG. Cependant, il faut noter que les partenaires techniques sont très variés notamment dans les domaines de construction / aménagement et équipement. Les partenaires techniques dans ces domaines sont pour la plus part recrutés dans les localités concernées.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la 2^{ème} convention d'objectif les rapports suivants sont constatés :

- 73 actions de constructions / aménagements ont été réalisées par 31 partenaires techniques.
- 15 actions d'équipement ont été réalisées par 9 partenaires techniques.
- 9 actions d'études ont été réalisées par 4 partenaires techniques.
- 44 actions de renforcement des capacités ont été réalisées par 9 partenaires techniques.
- 37 actions de contrôles : évaluations ont été réalisées par 10 partenaires techniques.

Il faut noter que les actions qui visent la modification des comportements et des attitudes (animations, sensibilisation, éducations et formations) ne font pas toujours l'objet d'une sélection de partenaires techniques à partir d'un appel d'offre au large public. Des prestataires qualifiés ont établi un partenariat durable avec Eau Vive pour la conduite de ces actions. Cet état de fait se justifie par le fait qu'Eau Vive doit veiller au respect de principes et approches d'intervention à travers des prestataires formés et renforcés pour la circonstance.

- Le contrôle et l'évaluation constituent 20,5% des actions mise en œuvre par Eau Vive au cours de la réalisation du contrat d'objectifs 2001 – 2003. Ces actions de contrôle concernent essentiellement les travaux de construction et d'aménagement mais aussi celle de formation. Le contrôle, à tous les niveaux a permis d'obtenir des ouvrages de bonne qualité. Eau Vive a également initié l'évaluation de 9 écoles avec comme objectif l'appréciation de la gestion après leur réalisation, par les bénéficiaires, des infrastructures (salles de classes et points d'eau scolaires) créées avec l'appui d'Eau Vive.

L'objectif du contrôle a été de rendre judicieuse et efficiente l'utilisation des ressources allouées à la réalisation des investissements. Pour les communautés / organisations demandeuses le contrôle a été une garantie de qualité des réalisations et la sécurisation de l'investissement. Pour Eau Vive il a été l'assurance de la bonne utilisation des fonds en particulier pour les aspects techniques.

1.5 Suivi – évaluation, capitalisation

- Le suivi évaluation au sein de Eau Vive – Mali concerne essentiellement la mise en œuvre des actions. Des données sur les niveaux de réalisation et sur les investissements sont régulièrement collectées et rendues disponibles. Des analyses pour se rendre compte des forces et insuffisances dans la mise en œuvre des actions sont également faites à travers un système régulier de rapportage (rapport d'activités).

Eau Vive dispose d'autres parts d'un outil efficace de réflexion et de dialogue : les rencontres inter villageoises organisées par le CORIV. Cet outil peut constituer un élément important d'un système de suivi évaluation efficace si les thèmes proposés pendant ces rencontres sont alimentés par des informations produites par un système d'analyses permanentes de données relatives à la mise en œuvre de contrats d'action et/ou contrats de développement. Eau Vive ne dispose pas par contre d'informations précises sur les utilisations faites de son assistance (écoles, points d'eau, formations etc.) ni de son utilité (en quoi les actions soutenue ont-elle changé la vie des bénéficiaires ?).

Eau Vive devra mettre en place un système simple de suivi et évaluation qui permettra de suivre, en plus de la mise en œuvre des actions, les changements intervenus suite aux interventions d'Eau Vive. Les rencontres villageoises pourront alors être valorisée dans le sens de réfléchir sur les relations entre les prestations faites à travers la mise en œuvre des actions et les changements souhaités en terme d'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour réaliser un suivi évaluation efficace, Eau Vive doit, à partir des aspects dans lesquels des changements significatifs par rapport aux conditions de vie des populations doivent être observés, élaborer des indicateurs simples.

- La performance d'une organisation dépend de sa capacité à mobiliser et à combiner les connaissances accumulées suite à des expériences confirmées réalisées au fil des actions initiées et conduites. Cela permet de construire un système de connaissances, partie intégrante du système d'information de l'organisation. Malgré un environnement difficile à cause de la pluralité d'objectifs des différents acteurs du développement, Eau Vive au Mali a réussi à documenter et diffuser des expériences positives en matière d'hydraulique villageoise.

Les rencontres inter villageoises constituent également un outil efficace de capitalisation puisqu'elle regroupe tous les partenaires d'Eau Vive (groupe cibles, partenaires techniques, partenaires étatiques et représentants communaux). Elles ont comme principal objectif « les échanges d'informations entre les différents acteurs du développement au niveau local ». Cet outil est actuellement en pleine mutation puisqu'elle est en voie de devenir une organisation qui aurait comme membre les différentes communautés partenaires d'Eau Vive. Cette perspective présente des risques de perte de qualité de l'outil. Une instance qui développe un mécanisme de dialogue et de réflexion risque de laisser la place à une organisation qui n'aurait pas de contenu à part le partenariat avec Eau Vive. La mise en place d'une organisation faïtière indépendante d'Eau Vive, qui ne modifierait pas les missions des rencontres inter villageoises, pourra avoir d'autres objectifs et d'autres missions de renforcement des capacités des organisations de la société civile.

- Le dispositif d'appui et d'accompagnement des communautés mis en place par Eau Vive a fait la preuve de l'efficacité de ses mécanismes qui se reposent sur l'établissement d'un véritable partenariat avec les communautés (transparence dans le traitement des demandes d'intervention). Cet état de fait est à la base d'une reconnaissance d'Eau Vive

comme « organisation sérieuse » dans le paysage des ONG au Mali. Son engagement dans le collectif des ONG Européennes au Mali a permis de renforcer le dialogue entre les ONG du Nord et leurs partenaires (services étatiques, ONG nationales, organisations d'autopromotions etc.).

Eau Vive a développé d'autres des partenariats dynamiques avec d'autres acteurs de la coopération française tels que le SCAC qui fait partie de ses partenaires financiers au niveau national et plus récemment dans la région de Mopti.

2 Dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes PAC/Mali

2.1 Choix des zones d'intervention et des actions ; prise en compte des politiques de décentralisation et des politiques nationales et locales,

La mise en œuvre de la décentralisation au Mali, grande priorité pour l'Etat malien, est orientée vers une contribution à la lutte contre la pauvreté (cadre stratégique de lutte contre la pauvreté / CSLP) suivant 3 axes prioritaires :

- Le développement institutionnel et l'amélioration de la gouvernance et de la participation locale ;
- Le développement humain et le renforcement de l'accès aux services sociaux de base ;
- Le développement des infrastructures et l'appui aux secteurs productifs.

Elle est conçue « en tant que réforme fondamentale pour assurer le progrès et le développement économique, l'équilibre régional et l'équité sociale ». La mise en œuvre de cette réforme fondamentale implique une réforme des stratégies des partenaires au développement pour adapter leurs approches d'intervention au nouveau contexte créé par l'avènement des collectivités territoriales. Les adaptations souhaitées ne consistent pas seulement à fournir une assistance aux institutions décentralisées mais aussi à accompagner et renforcer la société civile afin qu'elle soit en mesure de participer au développement des la collectivités territoriales et d'établir des relations avec elle.

Des diagnostics lors d'études précédentes² ont révélés que « les liens entre la commune et les organisations socioprofessionnelles ne sont pas vraiment établis ». L'institution communale dans la plupart des cas fonctionne en « vase clos ». Cet état de fait ne favorise pas un développement économique social et culturel harmonieux.

Les relations des communes avec la société civile (autorités villageoises, organisations villageoises, organisations socioprofessionnelles, etc.) sont déterminantes pour assurer un développement harmonieux au niveau local. La qualité de ces relations conditionne le bon fonctionnement et l'activité de l'institution communale.

C'est dans ce cadre que Eau Vive qui avait, dans le passé, une approche purement communautaire / villageoise (appui aux communautés villageoises ou inter villageoises – appui aux groupements villageois et/ou inter villageois) a décidé d'attribuer un rôle clé aux collectivités territoriales (notamment les communes). La décision de n'appuyer que des projets inscrits dans les plans de développement des communes a été prise. Cette décision s'est concrétisée par l'incitation des villages et organisations / associations villageoises à participer à la vie des collectivités en soumettant leurs projets de développement aux

² Etude d'évaluation du PADDC – I&D / MATCL – DNCT – CCN – janvier 2005

autorités des collectivités territoriales (notamment la commune). Cette approche de Eau Vive a un double objectif :

- Renforcer la citoyenneté communale en encourageant la référence à la commune notamment dans le cadre du développement économique sociale et culturel au niveau local.
- Assurer la cohérence et la complémentarité des efforts de développement au niveau local à travers le renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage³ des acteurs au niveau local (communautés, organisations de base, Commune etc.).

Cette approche contribue au renforcement de la société civile. Elle permet aux organisations / groupements socioprofessionnels et culturels de soumettre leurs préoccupations aux autorités communales, d'être des personnes ressources pour les actions de développement qui les concerne et de bénéficier des ressources mises à la disposition des collectivités par l'Etat et les partenaires financiers dans le cadre des coopérations bilatérales et multilatérales (par exemple le FICT). Elle peut être plus efficace si elle permet d'inscrire les actions soutenues dans une logique de développement plus globale. Les actions initiées doivent tenir compte des actions menées dans la localité avec d'autres partenaires. Ce la est nécessaire pour assurer une gestion efficace des ressources au niveau d'une collectivité.

2.2 Aperçu sur les activités menées ans le cadre du PAC

Dans le cadre de la en œuvre du PAC, Eau Vive a offert à 17 communes partenaires la possibilité de réaliser avec elles des salles de classe et des points d'eau potable dans le but de favoriser la scolarisation des enfants.

Action réalisées dans le cadre du PAC et populations concernée.

N°	Action	Nbre	Nombre de villages concernés	Population concernée	Région
1.	Construction de logements pour les maîtres	5	14	11.493	Kayes - Mopti - Koulikoro - Ségou
2.	Construction de 6 salles de classes + 2 blocs de 3 latrines	2	5	3.648	Mopti – Ségou
3.	Formation pour le suivi des APE	1	1	2.030	Ségou

La mise en œuvre de ces actions à travers le PAC contribue à l'amélioration des services de base au niveau communal. Le secteur de l'éducation qui souffre d'une insuffisance remarquable d'infrastructures scolaires surtout en milieu rural est ainsi renforcé à travers ces réalisations. Cette situation peut avoir des incidences sur l'amélioration des taux de

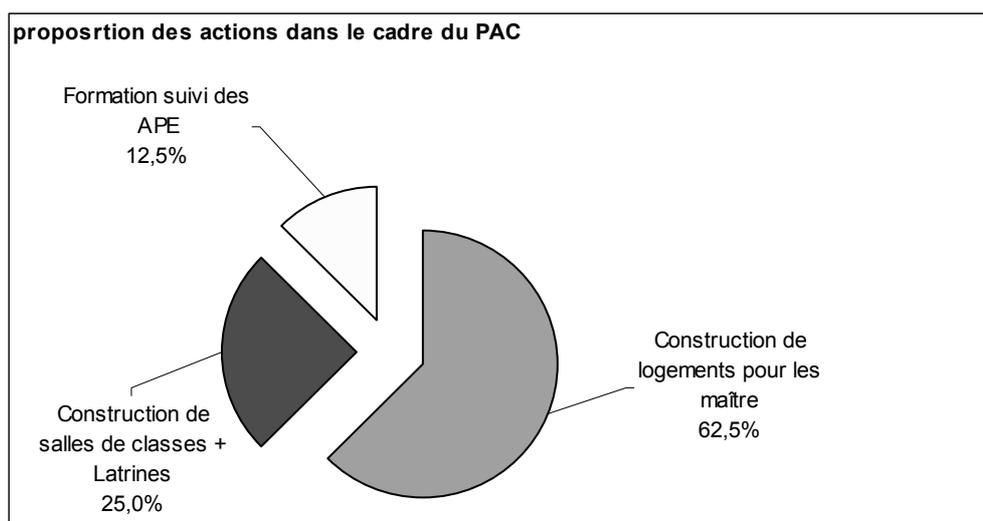
³ **La maîtrise d'ouvrage** est le donneur d'ordre pour lequel le produit fini sera réalisé. Le maître d'ouvrage est celui qui exprime le besoin ainsi que les normes et les dispositions de qualité qui devront être appliquées. Il contrôle la conformité des produits remis par la maîtrise d'œuvre dans le respect du cahier des charges.

scolarisation et par la même occasion sur la qualité de l'enseignement au niveau local qui est aussi fortement influencée par l'action de construction de logements pour les maîtres. Cette dernière action favorise l'obtention de maîtres de qualité qui n'accepterait pas le poste sans des bonnes conditions de logement.

La construction d'une école dans le cadre du PAC comporte les actions suivantes :

- Construction de trois salles de classes
- ou/et 3 logements des maîtres.
- construction d'un bloc de 3 latrines
- Equipement en mobiliers scolaires.
- Contrôle technique des travaux
- Education sanitaire scolaire
- Alphabétisation du bureau APE
- Formation en gestion du bureau APE

La formation des responsables des associations de parents d'élèves (APE) exécutée dans le cadre des actions courantes appuyées par Eau Vive a été également initiée et exécutée dans le cadre de la mise en œuvre du PAC au profit d'un village dans la région de Ségou. L'objectif de cette action est de permettre aux membres des APE de connaître leurs rôles et fonctions et de disposer d'outils appropriés pour assurer la participation des parents d'élèves dans la gestion de l'éducation.



Les actions initiées dans tous les domaines de développement concernés (l'éducation notamment) contribuent à l'amélioration des conditions d'éducation dans les villages. Les dispositions prises par Eau Vive (initiation / planification de l'action par les bénéficiaires, contribution financière à la réalisation, participation aux choix des entrepreneurs etc.) respectent le principe de la maîtrise d'ouvrage.

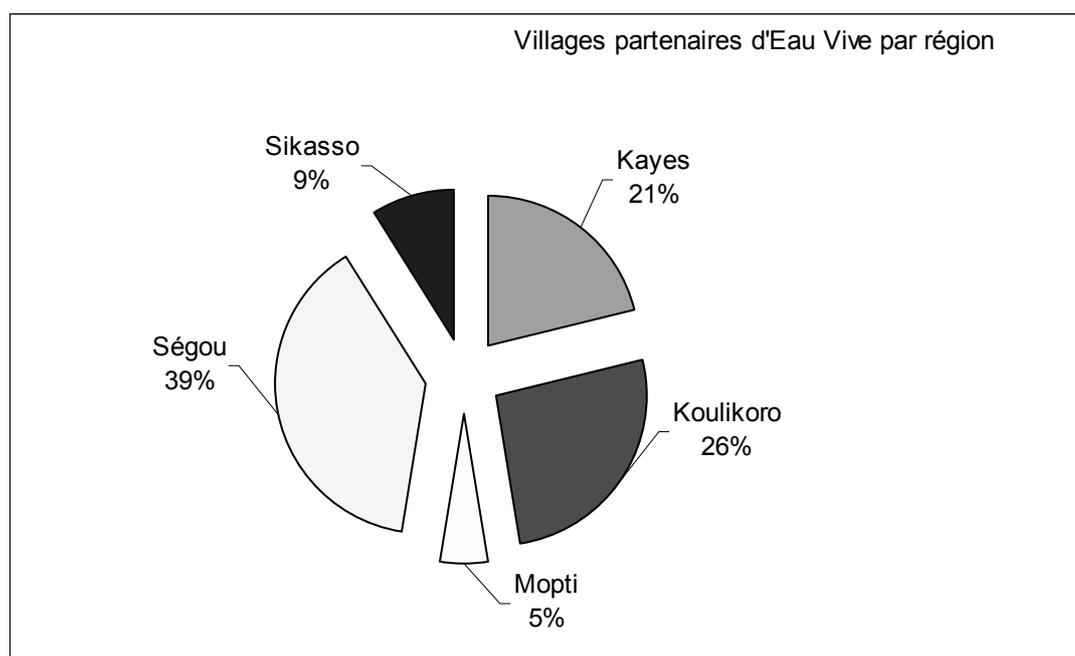
Toutes les actions (PAC ou actions ordinaires) font l'objet d'un contrat d'action établi en quatre (4) exemplaires signés par :

- la Commune qui assure la maîtrise d'ouvrage,
- le partenaire technique chargé de la réalisation de l'action,
- l'autorité villageoise,
- le responsable de l'action (le représentant du village chargé de l'action)
- le représentant d'Eau Vive.

La pertinence des actions, ainsi que les résultats, en termes d'efficacité, efficience, impacts et pérennité sont présentés dans la suite du document, par domaine d'intervention : éducation, santé & hygiène, activités productives, environnement, hydraulique.

2.3 Populations concernées par les actions par zone

L'appui est réalisé selon une approche de « réponse à des demandes des communautés et/ou organisations villageoises ou inter villageoises ». Elle est décrite dans un document d'information intitulé « vous avez des projets ». Au cours de la période de mise en œuvre de la deuxième convention d'objectifs (2001 – 2003), Eau Vive s'est engagé avec 57 villages partenaires. 39% d'entre eux se situent dans la région de Ségou, 26% dans la région de Koulikoro, 21% à Kayes, 9% à Sikasso et 5% à Mopti.



Pour une action, Eau vive peut avoir un village partenaire ou un groupement / organisation partenaire qui peut regrouper autour de lui plusieurs autres villages qui bénéficient directement de l'action appuyée par Eau Vive. La gestion de l'action est organisée à partir du village partenaire.

Les villages qui bénéficient directement de l'action appuyée par Eau Vive sont désignés dans le présent rapport par l'expression « villages concernés ». Ainsi, les villages concernés par les actions d'Eau Vive sont au nombre de 138 avec une population totale de 105.108 habitants.

Région	Nombre de villages partenaires	Nombre de villages concernés	Population
Kayes	12	23	15.941
Koulikoro	15	31	22.418
Mopti	3	9	4.688
Ségou	22	60	39.940
Sikasso	5	15	22.121
Totaux	57	138	105.108

2.4 Domaines d'action

Les actions menées se regroupent en sept (7) domaines d'action à savoir :

2.4.1 L'éducation :

Elle représente 26,4% des actions appuyées par Eau Vive. Elle concerne les actions suivantes :

- Construction de salles de classes et de blocs de latrines.
- Construction de logements pour les maîtres.
- Réalisation de forages scolaires.
- Construction de bureaux et de magasins dans les écoles.
- Fourniture de mobiliers scolaires.
- Formation des membres des APE.

2.4.2 L'hydraulique :

Elle représente 22,7% des actions appuyées. Les actions suivantes ont été appuyées :

- Réalisation de puits à grand diamètre avec des aménagements aux abords du puits.
- Réalisation de postes d'eau potable.
- Réalisation de forages équipés de pompes.
- Fourniture de pompes et de couvercle pour le puits.
- Installation de pompes.
- Réalisation d'étude hydraulique et d'implantation de forages.

2.4.3 Santé – Hygiène Assainissement :

Ce domaine qui représente 13,5% des actions réalisées avec l'aide d'Eau Vive regroupe les actions suivantes :

- Construction de centre de santé communautaire (CSCOM).
- Construction de blocs de latrines pour centre de santé.
- Equipement de centre de santé communautaire (CSCOM).
- Préparation et conduite d'actions d'éducation pour la santé.

2.4.4 Le renforcement des capacités locales :

Ce domaine concerne toutes les activités qui consistent à améliorer la capacité de maîtrise d'ouvrage des communautés et la capacité de maître d'œuvre des partenaires techniques. Il renferme 5,5% des actions soutenues par Eau Vive. Les principales activités menées dans ce domaine sont :

- La formation des animateurs.
- La construction de centres polyvalents.
- La fourniture de mobiliers pour les centres polyvalents.
- L'organisation de tournées d'animation.
- L'organisation de rencontres inter villageoises.
- L'organisation de rencontres entre les partenaires techniques.

2.4.5 L'appui aux activités de production :

Il comprend 4,9% des actions réalisées. Il concerne les actions suivantes :

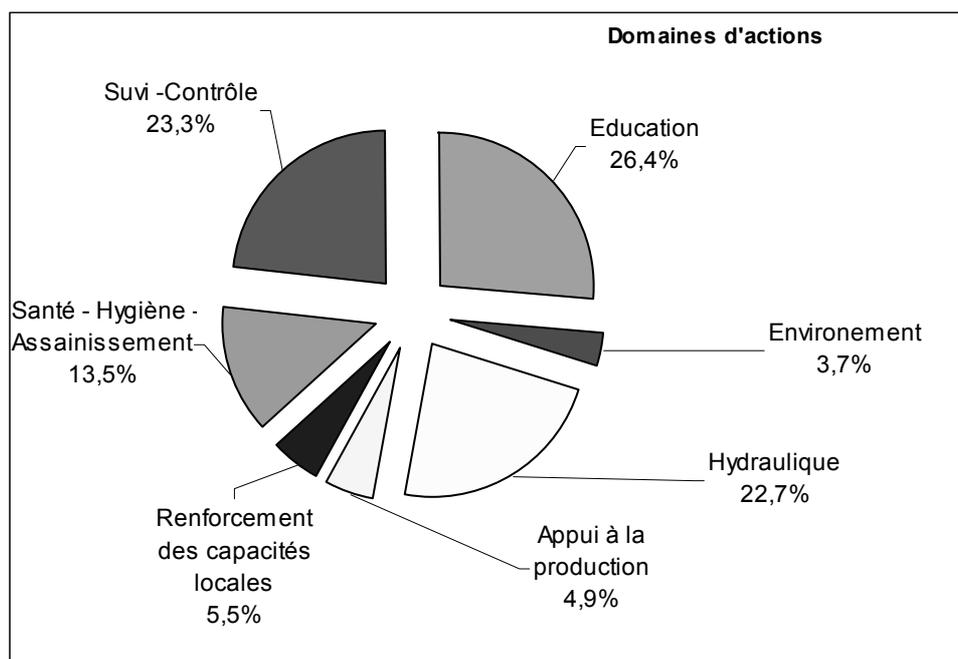
- L'aménagement de surfaces.
- La réalisation de puits maraîchers.
- L'aménagement de périmètres maraîchers pour les femmes. *
- La fourniture d'équipements agricoles.
- La fourniture de moulins à mil.

2.4.6 L'environnement :

Une seule action (le boisement) est inscrite dans le domaine de l'environnement. Elle représente 3,7% de l'ensemble des actions appuyées par Eau Vive.

2.4.7 Le suivi – contrôle :

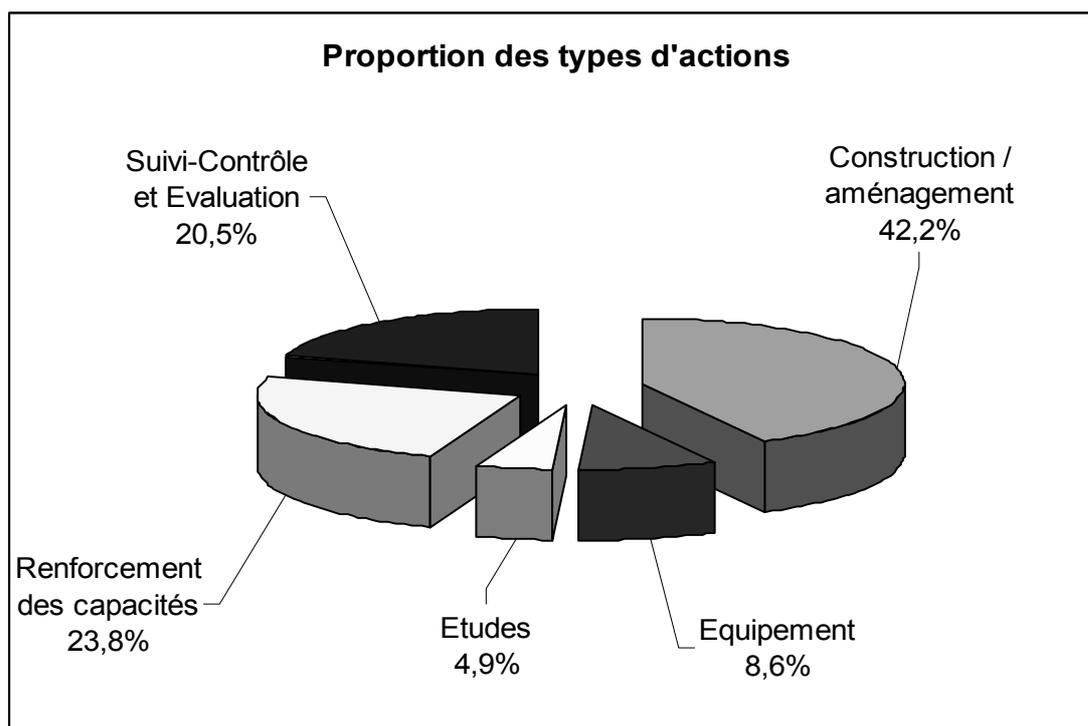
Afin d'assurer une bonne qualité des investissements l'Eau Vive a systématiquement mis en place des actions de contrôle des actions. Elles consistent à confier à des partenaires techniques la mission de contrôle de la qualité des services. Ces contrôles dans tous les domaines représentent 23,3% des actions réalisées par Eau Vive dans le cadre de la mise en œuvre de la convention d'objectifs.



2.5 Types d'actions réalisées

Les actions de développement réalisées avec Eau Vive sont réparties en trois types à savoir :

- Les actions de construction / aménagement.
- Les actions de renforcement des capacités.
- Les actions d'équipement.
- Les études.
- Les actions de contrôle et d'évaluation.



2.5.1 Les actions de construction / aménagement

Les actions appuyées par Eau Vive sont essentiellement des constructions ou aménagements (42,2%) dans différents domaines. Ces types d'actions nécessitent traditionnellement un contrôle rigoureux pour assurer une bonne qualité dans le sens de la durabilité. Ce contrôle est réalisé chaque fois que cela est nécessaire. Cela est confirmé par la bonne qualité des ouvrages réalisés avec la collaboration d'Eau Vive.

« Nous avons constaté que les ouvrages réalisés avec Eau Vive sont de bonne qualité puisqu'ils sont réalisés selon les règles de l'art. Le contrôle fait son travail. Nous sommes ainsi à l'abri de malversations couramment faites par les entrepreneurs ».

Propos du maire de Tiébélé

Cependant elles nécessitent des activités intenses et bien élaborées pour le renforcement de la capacité de gestion du groupe cible afin de garantir une bonne utilisation, un bon entretien et une durabilité des investissements. Les activités réalisées dans ce sens par Eau Vive ne semblent pas produire les effets escomptés. Dans la plupart des sites visités, la faiblesse des activités d'entretien et de maintenance a été ressentie.

A Zambougou-Zoumaïra, le forage équipé de pompe réalisé dans la cour de l'école ne fonctionne pas comme il faut depuis 2003. L'APE qui est responsable de la gestion des infrastructures scolaires n'a pas pu assurer la maintenance. Pour satisfaire les besoins en eau des élèves et de leurs maîtres, l'APE a créé dans la cour de l'école un puits à partir de ses propres moyens. Cet état de fait démontre sa très faible capacité de gestion de l'investissement.

Le forage réalisé dans la cour de l'école de Kénenkou est également en panne depuis sa construction et l'APE n'a pu entreprendre aucune mesure pour corriger cet état de fait.

Les puits maraîchers à Bancoumana ne sont pas opérationnels. La motopompe fournit pour l'irrigation n'est pas adapté au débit des puits. Cette situation explique l'absence de production au niveau du périmètre maraîcher malgré les investissements réalisés.

2.5.2 Les actions de renforcement des capacités.

Ces types d'action qui ont comme but principal la modification des comportements et attitudes du groupe cible, représentent 23,8% des actions. A travers ces actions, Eau Vive compte amener les communautés à s'impliquer d'avantage à l'amélioration de leurs conditions de vies à travers la bonne gestion des secteurs de développement telles que l'éducation et la santé. Ces actions produisent des résultats très appréciables notamment l'intéressent les parents d'élève à l'amélioration des conditions de scolarisation et l'implication des populations à l'assainissement et à l'hygiène au village.

Toutes les APE rencontrées ont très bien perçue l'utilité des actions de formation qui ont été organisées.

Il faut cependant souligner que les acteurs locaux (membres des APE, enseignants et parents d'élèves) ont de la peine à distinguer les résultats attribuables aux actions réalisées avec l'appui d'Eau Vive. Cette situation s'explique par le fait que des indicateurs d'impacts (ou indicateurs de résultats) ne sont pas clairement définis dès la conception de l'action.

Pour une action d'éducation sanitaire par exemple, Eau Vive a toujours bien définie ce qu'elle offre à travers ses partenaires techniques aux populations : formation ; informations sur les méfaits de l'insalubrité (liens entre eau insalubres et maladies liées à l'eau – mauvaise qualité du cadre de vie etc.) ; apport de moyens techniques et matériels pour bien assainir le village etc. Elle n'a pas cependant toujours clairement défini ce que les différents acteurs veulent changer (par exemple : existence de tas d'ordures ou de flaques d'eau dans la rue, fréquence de maladies hydrique etc.).

Eau Vive doit renforcer son système de suivi et évaluation des résultats / impacts en définissant, dès le moment de l'analyse des demandes villageoises, des indicateurs qui permettent de suivre les changements attribuables aux actions réalisées.

2.5.3 Les actions d'équipement

Elles sont souvent demandées par le groupe cible (fourniture de pompe, équipement de salle de classes, équipement de centre de santé etc.) et sont accompagnées d'actions tels que l'organisation des réceptions des équipements et la formation en maintenance qui visent à renforcer la capacité de maîtrise d'ouvrage des bénéficiaires. A l'instar des actions de construction / aménagement, ces types d'actions nécessitent un renforcement des capacités de gestion (pour la bonne utilisation), d'entretien et de maintenance.

2.5.4 Les études

Elles ont été réalisées essentiellement dans le domaine de l'hydraulique. Elles ont consisté à réaliser des études hydrauliques : étude d'implantation des forages, étude eau contre trachome, étude poste eau potable). Ces études ont permis d'assurer la réussite technique des réalisations.

Les études représentent 4,9% de l'ensemble des actions réalisées par Eau Vive.

2.5.5 Suivi – contrôle et Evaluation

Le contrôle technique des travaux est souvent assimilé à un suivi de chantier. Il est différent de ce dernier qui est réalisé par l'entrepreneur chargé des travaux. Ce qui distingue essentiellement le contrôle réalisé dans le cadre de la mise en œuvre des actions d'Eau Vive d'un suivi de chantier est l'indépendance du contrôleur vis-à-vis de l'entrepreneur.

Le contrôleur sélectionné a toujours une formation et une compétence particulière qui associées à son expérience le conduisent à savoir à quel moment intervenir et surtout quels sont les points à surveiller en particulier pour éviter que des désordres surviennent. Sa présence, même s'il n'a pas une vocation de conseil, est d'un apport technique non négligeable pour la qualité des ouvrages.

Comme les procédures de passation des marchés, le contrôle est utilisé comme un instrument de bonne gouvernance.

Le contrôle permis une utilisation judicieuse et efficiente des ressources allouées à la réalisation des investissements. Les communautés / organisations bénéficiaires ont pu avoir une garantie de qualité des réalisations et une sécurisation de leurs investissements.

Une étude d'évaluation de 9 écoles a été réalisée pour apprécier la qualité des ouvrages (salle de classes, latrines et points d'eau créés) et la performance des systèmes de gestion mise en œuvre.

2.6 Résultats obtenu par domaine d'action

2.6.1 L'éducation

A l'instar de l'ensemble du pays, le secteur de l'éducation reste prioritaire en terme d'investissement pour les communautés

52 actions ont été réalisées dans le domaine de l'éducation dont 19 dans la région de Ségou, 16 dans la région de Kayes, 7 dans la région de Koulikoro, 6 dans la région de Mopti et 4 dans la région de Sikasso.

Pertinence

En terme de nombre d'actions, celles ayant comme objectif le renforcement de la capacité des communautés ont été fréquemment menées (42,3% des actions réalisées). La création d'infrastructures (salles de classes, latrines, bureau - magasin, forages scolaires) et l'équipement représentent plus de 50% des réalisations. Elles sont plus coûteuses mais plus demandées par les communautés.

Les actions de renforcement des capacités sont généralement des mesures d'accompagnement proposées par Eau Vive. Elles sont très pertinentes puisqu'elles contribuent à renforcer la dynamique de développement local.

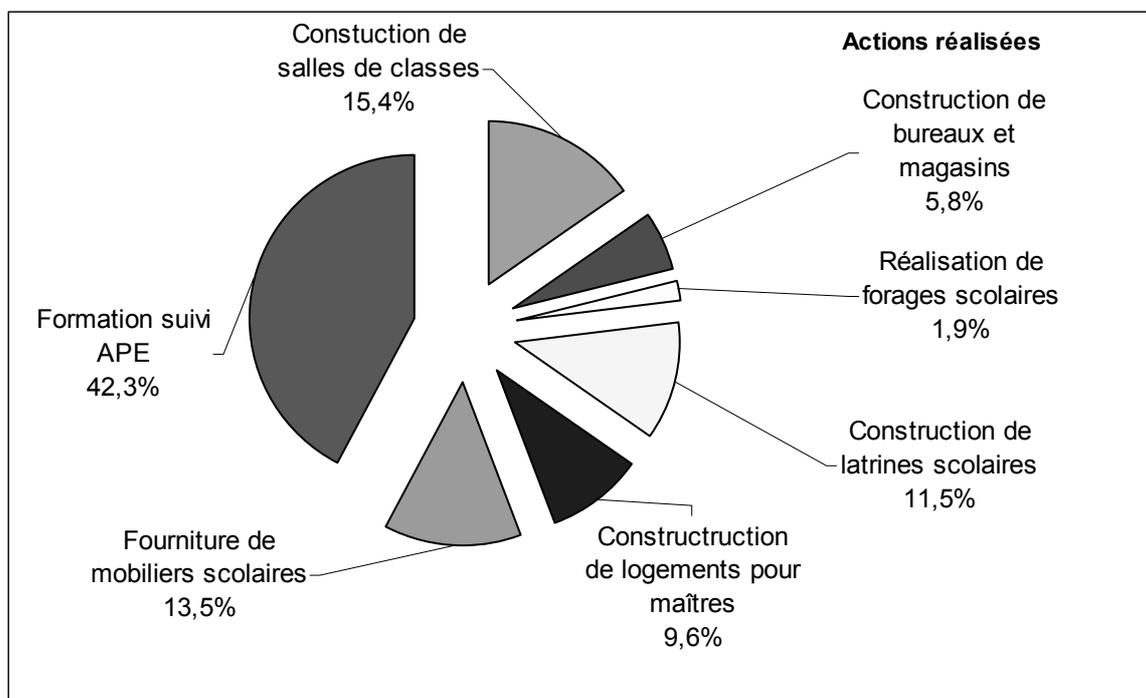
Ces actions sont du domaine de compétence des collectivités locales. Elles constituent une grande partie des PDESC. Le fait de les faire inscrire dans les PDESC n'est cependant pas suffisant. Les élus locaux doivent être davantage impliqués à la réalisation des actions. Ils ne doivent pas se limiter à collecter les demandes des communautés et les transmettre à Eau Vive. Ils doivent également participer aux processus de réflexion et être appuyés pour jouer pleinement le rôle de suivi qui leur est dévolu. Les actions réalisées par les communautés dans le domaine de l'éducation ne sont significatives que lorsqu'elles s'articulent avec les actions envisagées au niveau communal.

Il faut noter que la construction des seules infrastructures ne suffit pas, une école a également des charges récurrentes qui doivent être prises en compte lors de l'élaboration du budget de la commune. La forte implication de la commune dans la mise en œuvre et le suivi des projets de création d'école au niveau village se justifie donc et doit être considérée par les partenaires au développement des communautés.

Les mauvaises pratiques installées au niveau des communes au cours des quatre premières années d'existence de celles-ci ont créé un sentiment de méfiance chez certains partenaires au développement. Ce sentiment ne doit pas exclure la prise en compte du rôle de chaque type d'acteur. L'approche actuelle d'Eau Vive ne sera productive que quand elle est accompagnée de mesures qui permettent aux communautés d'être actives dans la vie de l'institution communale. Cet accompagnement peut se concrétiser par la présence à tous les niveaux de la réalisation d'une action (analyse de la demande communautaire, mobilisation de la contribution communautaire, passation des marchés, suivi des travaux, réceptions des travaux) de l'institution communale.

Efficacité, efficience, impacts et pérennité

Il apparaît donc clairement que les appuis fournis par Eau Vive aux communautés pour la réalisation de leurs projets d'éducatons (la création et l'équipement de salles de classe, la réalisation de points d'eau et de latrines pour les écoles, la construction de bureaux – magasins, les logements des maîtres etc.) contribuent à l'accroissement des équipement et parla même occasion à l'amélioration des conditions de scolarisation des enfants. Cependant des efforts doivent être faits dans le domaine de la gestion et de l'entretien des équipements. Certes, tous les équipements créés sont fonctionnels et les communautés ont fait des efforts considérables pour les entretenir. Mais la limite des budgets de fonctionnement des APE, des écoles et des communes ne permet pas de couvrir l'ensemble des charges récurrentes de ces investissements et d'organiser un entretien suffisant. Des réflexions doivent être poursuivies avec l'ensemble des acteurs pour initier des actions dans le sens de résoudre ce problème important.



2.6.2 L'hydraulique

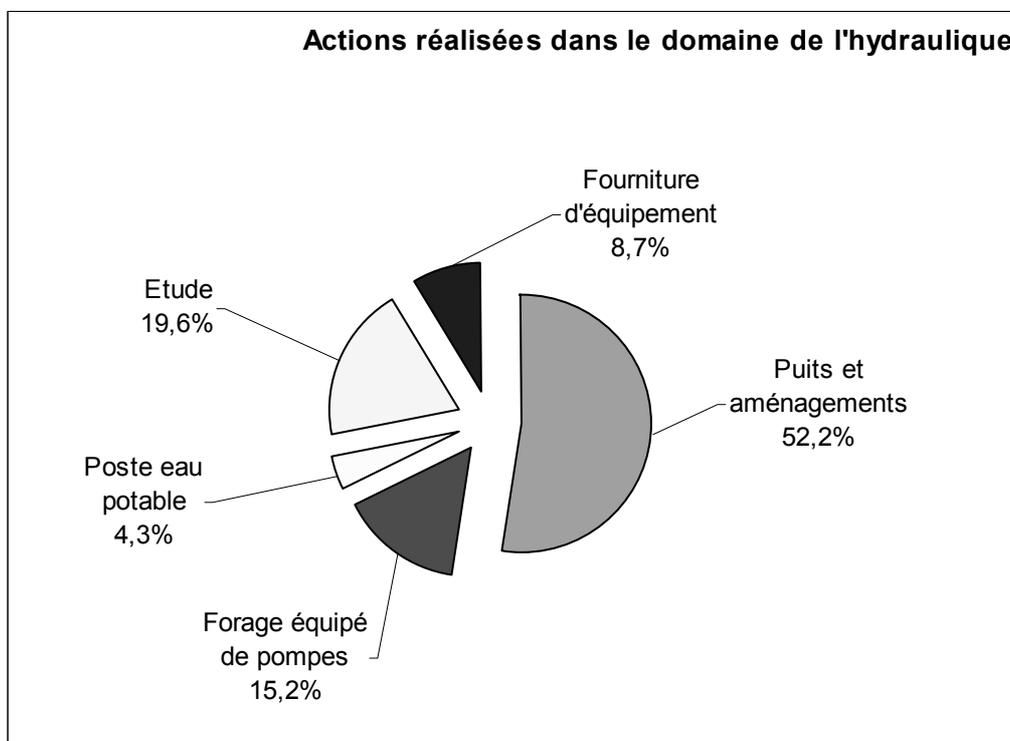
L'hydraulique est un domaine d'action important soutenu par Eau Vive. Elle est également une préoccupation essentielle pour les communautés qui en font constamment la demande. 46 actions ont été réalisées dans ce domaine dont 14 à Ségou, 14 à Koulikoro, 11 à Kayes, 6 à Mopti et 1 à Sikasso.

Le creusement de puits avec des aménagements aux abords du puits a été l'action la plus répandue. Il représente 52,2% des actions réalisées. Ce fort taux de réalisation se justifie par la facilité de réalisation de l'action et son utilisation et entretien relativement facile pour les populations. Des forages ont été également réalisés (15,2% des actions). Les études ont représenté 19,6% des actions

Pertinence

Ce domaine d'action est aussi pertinent que le domaine de l'éducation car il comprend des actions qui correspondent aux besoins des populations (besoin d'eau potable par exemple). Cependant, il faut noter qu'un besoin croissant de renforcement des structures de gestion des points d'eau se fait sentir. Dans la plupart des sites visités (Zambougou-Zoumaïra, Kennkou et Bancoumana), le problème a été évoqué. Ces problèmes sont généralement :

- Le manque de système élaboré pour la prise en charge (entretien et maintenance des points d'eau).
- La faible responsabilité des membres des organes de gestion mis en place qui ne savent pas généralement à qui faire recours pour assurer les activités de réparation. La solution la plus répandue est l'abandon du point d'eau si les solutions locales sont épuisées.



Efficacité, efficacité, impact, pérennité

L'approche d'Eau Vive crée une disponibilité des populations à s'investir pour le succès des actions qu'elles entreprennent. Cependant, ces communautés manquent souvent de savoir-faire pour gérer les infrastructures qu'elles ont contribué à créer. Pour assurer la durabilité des actions réalisées, Eau Vive peut suggérer aux communautés (comme dans le cas de l'éducation) des actions de renforcement des capacités locales pour une meilleure prise en charge de leurs actions. Il s'agit par exemple d'actions qui visent à créer et/ou redynamiser les comités de gestion des points d'eau.

Les comités de gestion des points d'eau ne devraient pas être chargé de la gestion des seuls points d'eau créés avec l'appui d'Eau Vive mais aussi et surtout de l'ensemble des points d'eau publics dont dispose la communauté. La gestion des points d'eau ne doit pas être ressentie comme une condition pour la réalisation des points d'eau mais comme une nécessité / « un passage obligé » au même titre que le puits ou le forage pour avoir de l'eau potable.

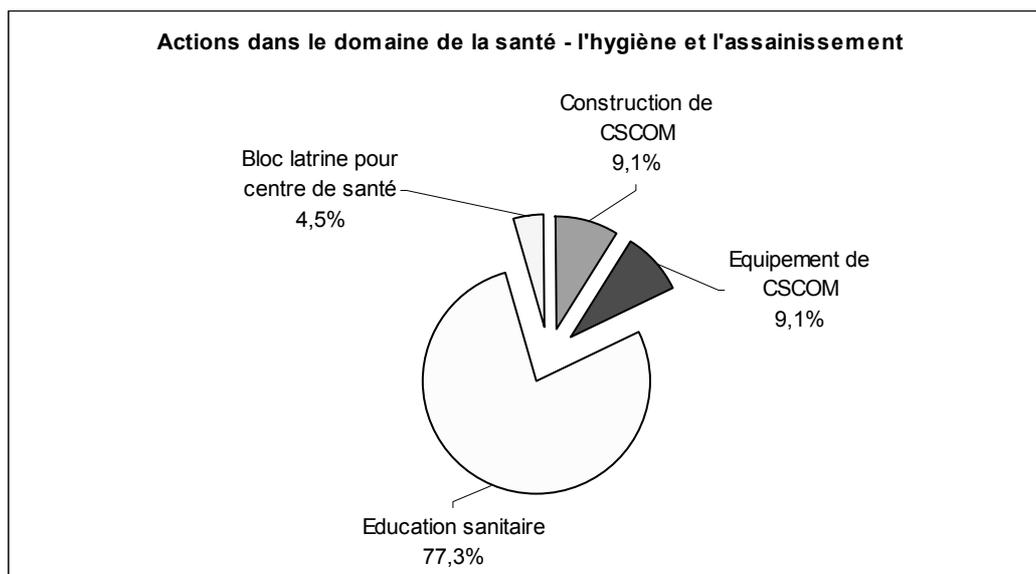
Ces actions de renforcement des capacités de gestion de l'eau peuvent être menées de manière isolée ou en plus des actions de création de nouveaux points d'eau.

2.6.3 Santé – hygiène et assainissement

Outre la description générale, une présentation des résultats de ce domaine d'action est faite sous l'angle de la pertinence, ainsi que des autres aspects retenus dans l'étude

Les actions en matière de santé, hygiène et assainissement entreprises par Eau Vive dans les villages ont consisté à « mener des actions d'information et de sensibilisation sur les mesures d'hygiène et d'assainissement à suivre pour maintenir un bon état de santé et pour prévenir les maladies »⁴ et à appuyer la construction et l'équipement de centres de santé.

22 actions ont été réalisées dans ce domaine dont 9 dans la région de Ségou, 8 dans la région de Koulikoro, 3 dans la région de Sikasso, 2 dans la région de Kayes et aucune action dans la région de Mopti.



⁴ Education socio sanitaire – Cahier de charge de l'approche Eau Vive – page 1

77,3% des prestations dans ce domaine ont été des actions d'éducation sanitaire. Elles ont été particulièrement adressées aux femmes, aux enfants (qui constituent des groupes vulnérables) et aux organisations communautaires de gestion d'eau et de santé. Les thèmes généralement abordés au cours des activités d'éducatrices sanitaires sont les suivants :

- La connaissance du trachome, sa prévention dans le village.
- L'origine de certaines maladies, malformations, et états chroniques de fatigue.
- Les conséquences physiques et économiques de ces maladies.
- Les comportements sanitaires à adopter.
- Le planning familial.

La méthodologie utilisée suit le schéma suivant :

- **Etat des lieux avant la formation :**

Il est fait avec la population concernée qui exprime sa perception en matière de santé, hygiène et assainissement. Une enquête est également menée dans le village concerné. Elle est réalisée selon des observations et sondages dans le village. Elle concerne l'état d'assainissement général dans le village ; la situation de l'eau (l'état de salubrité des points d'eau, le stockage de l'eau etc.) ; la situation de l'alimentation (produits alimentaires disponibles, conservation des produits alimentaires etc.) ; la situation sanitaire dans le village (pratique de santé dans le village, infrastructures sanitaires, compétences locales, maladies fréquentes etc.). Cet état des lieux est documenté dans une fiche descriptive.

- **Organisation de séances de formations :**

Conformément aux problèmes identifiés à l'issue de l'état des lieux, des séances IEC sont organisées. Les séances sont animées par une équipe spécialisée recrutée par Eau Vive. Les séances se font, d'une manière générale selon trois formes :

- Une réunion générale avec tout le village.
- Une réunion par groupe (focus groupe) : femmes, commissions, quartiers etc.
- L'animation dans les écoles.

Des outils participatifs d'apprentissage sont utilisés (GRAAP, tableau de figurine, théâtre, affiche, contes, visite de terrain, démonstrations etc.)

- **Evaluation :**

Eau Vive organise avec les partenaires technique, dans le domaine de l'éducation sanitaire, une appréciation systématique des impacts / effets / résultats des actions d'information, de sensibilisation et de formation. Elle se fait à travers l'observation des comportements, de l'état physique des villages, La fiche descriptive établie lors de l'état des lieux (qui contient des indicateurs) est utilisée au moment de l'évaluation. L'évaluation met en exergue les impacts des actions sur le taux de prévalence du trachome.

Les prochaines séances organisées par les commissions de santé et les animateurs sont réorientées en fonction des résultats des évaluations.

Les actions d'éducation sanitaires sont réalisées par des partenaires techniques (des services publics, privés ou des associations) qui sont sélectionnés conjointement avec Eau Vive. Les bénéficiaires sont impliqués à ce choix dans le but de renforcer leur capacité de maîtrise d'ouvrage.

Les interventions des partenaires techniques ne se limitent pas à fournitures de prestations planifiées. Elles doivent être réalisées selon une approche qui permet de développer avec les bénéficiaires un plan d'intervention adapté.

Les partenaires techniques / prestataires travaillent avec des commissions eau, santé, instruction et animation initiées avec l'appui d'Eau Vive. Les commissions sont mises en place durant la période de réalisation du contrat entre Eau Vive et le partenaire technique qui est chargé de les animer, former et organiser en réseau. Les rôles de chaque commission membre du réseau sont clarifiés.

Les commissions santé assainissement et eau veillent à l'amélioration des comportements sanitaires avec les structures sanitaires locales.

La commission instruction renforce les séances éducation en développant des thèmes relatifs à l'eau, l'hygiène, la protection de l'environnement.

La commission animation organise des formations spécifiques aux problèmes mis en évidence par l'une des commissions précédentes ou les structures sanitaires locales.

La durée du contrat pour la réalisation des programmes d'éducation sanitaire varie de 2 à 3 ans compte tenu du fait que la modification de comportement et d'attitudes demande du temps pour l'accompagnement et le suivi.

Cette initiative qui consiste à modifier les comportements et attitudes des populations dans les domaines de la santé, de l'hygiène et de l'assainissement est originale puisqu'elle sort de la liste classique des actions appuyées par les ONG au Mali. Les outils et méthodes utilisés permettent d'obtenir des résultats significatifs.

Le recours à des commissions proposées par Eau Vive et leur mis en réseau n'est pas à encourager puisqu'il n'est pas l'émanation des communautés qui doivent faire fonctionner ces commissions. Elles peuvent être fonctionnelles pendant la durée de la collaboration avec Eau Vive mais cesseront de fonctionner dès que les partenaires techniques se retireront.

Là aussi Eau Vive doit travailler dans le sens de « connecter » la communauté à la vie communale. Il existe déjà au niveau communal des commissions qui sont chargées de réfléchir sur les différents secteurs de développement de la collectivité (éducation, santé, environnement, économie etc.). Un appui à la mise en place et au fonctionnement de ces commissions est plus pertinent et plus efficace.

D'autres part dans la politique sanitaire du Mali, il existe des associations de santé communautaires qui sont chargées de gérer les centres de santé communautaires au profit des communautés villageoises. Des actions de formation et d'animation en faveur de ces associations afin qu'elles prennent en charge les aspects de santé, d'hygiène et d'assainissement dans les villages peuvent être très pertinents et avoir des effets plus importants.

Il ne s'agit certainement pas de créer des commissions, mais d'instaurer un système de communication efficace entre les organisations communales chargées de la gestion des secteurs de développement et la société civile (communautés villageoises, groupement / organisations de gestion des infrastructures communautaires, organisations / groupements socio professionnels). Cela passe par la mise en place de dispositifs qui permettent aux communautés et organisations à la base de se concerter avec la commune pour les prises

de décisions et de s'impliquer davantage à la vie de la commune. La stratégie qui consiste à développer les capacités des responsables communautaires peut y contribuer.

Rappelons que la réduction du « fossé » entre les communautés villageoises et les communes passe par l'installation d'une communication efficace entre ces deux types d'acteurs du développement local. Cela est un préalable pour un système de gouvernance démocratique fonctionnel.

2.6.4 Renforcement des capacités locales

Les actions classées dans le domaine du renforcement des capacités locales sont celles qui visent à amener les populations à concevoir et mettre en œuvre leur développement à travers la mise à disposition d'informations et la facilitation des réflexions pour la prise de décision. Elles englobent les actions suivantes :

- Tournées d'animation.
- Formation des animateurs.
- Rencontres inter villageoises
- Rencontre des partenaires techniques.
- Construction et équipement de centres polyvalents

Au total 9 actions ont été réalisées dans ce domaine dont quatre (4) à l'échelle nationale (tournées d'animation, formation d'animateurs, rencontres inter villageoises, rencontre des partenaires techniques) et cinq (5) dans les régions de Koulikoro et Ségou (constructions et équipement de centres polyvalents).

L'organisation **des rencontres inter villageoises** est l'action la plus importante. Elle a comme objectif le renforcement des capacités des communautés partenaires à travers des échanges d'expériences entre les différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des projets / programmes réalisés avec l'appui d'Eau Vive (communautés villageoises, organisations / groupements villageois et inter villageois, partenaires techniques, services déconcentrés, collectivités territoriales etc.).

Une rencontre inter villageoise dure deux (2) jours et regroupe des participants :

- représentants des communautés villageoises partenaires d'Eau Vive,
- représentant des collectivités locales (communes ...),
- représentants des services déconcentrés de l'Etat,
- représentants des partenaires techniques pour la réalisation des actions de développement exécutées avec l'appui d'Eau Vive,
- représentants d'Eau Vive
- etc.

Pertinence

Les thèmes d'échanges au cours des ces rencontres sont choisis par un comité d'organisation des rencontres inter villageoises (CORIV) sur la bases des besoins exprimés par les communautés villageoises et des thèmes d'actualité.

Efficacité

Les rencontres inter villageoises sont très appréciées par les communautés puisqu'elles estiment que ces rencontres leur permettent d'apprendre plus sur le développement et sur les réalités du pays. Elles permettent également aux communautés de s'adapter davantage des approches et démarches d'intervention d'Eau Vive.

Une analyse des rapports de ces rencontres permet de situer les résultats et de faire les propositions suivantes :

- En plus des informations sur Eau Vive (approche, démarche d'intervention, outils et instruments de gestion etc.) les thèmes à aborder au cours d'une rencontre inter villageoise doivent découler :
 - des évaluations faites au cours de l'année dans différents domaines (éducation, hydraulique, santé etc.). Ces évaluations peuvent être celles commanditées par Eau Vive ou par d'autres partenaires au développement au niveau local (dans les zones d'intervention d'Eau Vive) ou national ;
 - des informations produites par le système de suivi évaluation d'Eau Vive,
 - des besoins d'informations que nécessitent des réformes au niveau local ou national.
- Les thèmes proposés pour la rencontre doivent être limités à deux ou trois afin de permettre des traitements en profondeur avec des méthodes actives d'échanges. Par exemple, les « communications » peuvent être intéressantes et très profitables si elles sont présentées avec des illustrations ou des visualisations.
- Les participants doivent être informés à temps (au moins un mois en avance) du détail des thèmes et des objectifs recherchés à travers chaque thème pour permettre aux communautés d'organiser la sélection des participants et des mandats qui leurs seront confiés.

Les organisateurs de la rencontre doivent veiller à ce que la représentation des communautés soit faite selon un principe de « mandatement ». Cela veut dire que la personne qui va représenter la communauté obtienne un mandat d'elle (ce qu'elle peut apporter à la rencontre en terme d'idée et ce que la communauté attend d'elle).

Le fait d'informer les participants à temps permet à ces derniers de faire des recherches pour améliorer leur participation aux échanges.

- Les modérateurs doivent être impliqués à l'élaboration des méthodes proposées pour les échanges. Eau Vive fait certainement une proposition de méthodologie dans les termes de référence qui est dans la plupart des cas strictement appliquée par les modérateurs. Une proposition de méthodologie faite par les modérateurs sur la base des objectifs, thèmes, type et nombre de participants fournis par Eau Vive sera plus profitable et engagera davantage la responsabilité des modérateurs.

Eau Vive Mali est sur le point d'encourager la transformation des comités d'organisation des rencontres inter villageoises (CORIV) en fédération d'organisation paysannes qui regrouperait l'ensemble des communautés partenaires d'Eau Vive. Cette initiative peut détruire un instrument de réflexion qui est entrain de se consolider.

Il est préférable qu'Eau Vive soit moins active dans la mise en place de cette organisation mais si elle peut être utile dans une perspective d'autonomisation d'Eau Vive. L'organisation (association) peut se créer et se développer en marge des rencontres inter villageoises. Elle ne devrait surtout pas avoir son siège dans les locaux d'Eau Vive pour éviter une forte dépendance au départ. Les rencontres inter villageoises ont des objectifs différents et doivent être maintenues comme tel.

2.6.5 L'appui aux activités de production

L'appui aux activités économique est un domaine très faible par rapport à l'ensemble des actions réalisées avec Eau Vive. Elle représente seulement dix (10) actions dans les régions de Ségou (4), Kayes (3), Koulikoro (2) et Sikasso (1). Les presque totalité de ces actions concerne le domaine de l'agriculture.

Efficacité, efficience, impacts

La faiblesse des actions de production s'explique par l'approche d'intervention d'Eau Vive qui favorise une démarche avec une « entrée-populations », basée sur « le principe d'actions communautaires ». Cette démarche induit malheureusement des dérives puisque les discussions pour savoir ce qui est profitable à la communauté, suggère l'accès d'une large majorité au profit et par conséquent entraîne davantage les populations vers l'identification de projets sociaux susceptibles d'améliorer leurs conditions de vie que vers l'identification de projets économiques. Les seuls projets économiques appuyés par Eau Vive sont portés par des groupements / associations.

La faiblesse taux de réalisation d'activités économiques peut également s'expliquer par le fort taux de contribution (50%) demandée pour le financement des actions. Ce fort taux est « pédagogique » car il a comme objectif d'orienter « les porteurs de projets » vers les systèmes de financement décentralisé. Beaucoup d'efforts restent à faire pour convaincre les populations faire financer leurs projets à partir des systèmes de crédit – épargne.

2.6.6 Environnement

Sept (7) actions de boisement pour douze (12) communautés villageoises dans les régions de Ségou et Koulikoro ont été réalisés. Elles ont consisté à planter au total 7.100 arbres.

3 Les partenaires techniques dans la mise en œuvre des actions

Les partenaires techniques mobilisés pour la réalisation des actions sont nombreux et variés. Ils sont sélectionnés selon une procédure d'appel d'offre par les demandeurs avec l'appui d'Eau Vive. Le nombre de partenaires techniques par types d'action est le suivant :

- | | |
|---|---|
| - Actions de construction / aménagement | - 31 partenaires techniques pour 78 actions |
| - Actions d'équipement | - 9 partenaires techniques pour 15 actions |
| - Etudes | - 4 partenaires techniques pour 9 actions |
| - Renforcement des capacités | - 9 partenaires techniques pour 44 actions |
| - Contrôle | - 10 partenaires techniques pour 37 actions |

Un objectif de renforcement des capacités de maître d'œuvre des partenaires techniques a conduit l'équipe d'Eau Vive à « fidéliser » certains partenaires techniques (notamment dans les actions visant à changer les comportements et les attitudes des populations : formation, sensibilisation, organisation, animation, éducation etc.) en prenant en compte leur savoir-faire technique et le respect par eux des principes et approches de base de l'ONG.

Cependant, il faut noter que les partenaires techniques sont très variés notamment dans les domaines de construction / aménagement et équipement. Les partenaires techniques dans ces domaines sont pour la plus part recrutés dans les localités concernées et ne bénéficient

d'aucun appui technique de la part d'Eau Vive pour le renforcement de leurs capacités. Ils sont choisis pour leur savoir-faire.

Les actions qui visent la modification des comportements et des attitudes (animations, sensibilisation, éducations et formations) ne font pas toujours l'objet d'une sélection de partenaires techniques à partir d'un appel d'offre du large public. Des prestataires qualifiés ont été repérés et renforcés pour la conduite de ces actions. Cette approche est à encourager puisque Eau Vive doit veiller au respect de principes et approches d'intervention.

Les prestataires d'Eau Vive qui réalisent des actions dans le domaine de l'éducation sanitaire et de la formation des membres des APE conformément à des contrats de prestation de plusieurs mois (selon les exigences de l'action) bénéficient des renforcements de la part d'Eau Vive à travers :

- des conseils directs,
- la mise à disposition de documentations appropriées pour avoir des inputs importants pour la mise en œuvre des actions d'éducation, d'information, de sensibilisation etc.)
- des sessions de formations des prestataires,
- des rencontres d'évaluation avec Eau Vive,
- de feed-back d'Eau Vive suite à des actions de contrôle et de suivi.

Un atelier de réflexion et d'échanges sur l'éducation socio sanitaire a été organisé 2001. Il avait les objectifs suivants :

- Echanger sur les expériences en éducation sanitaires.
- Aplanir les difficultés rencontrées en éducation sanitaire.
- Mettre au même niveau d'information les différents acteurs.
- Analyser les forces et faiblesses des différentes expériences.
- Elaborer ensemble le contenu de l'action d'éducation socio sanitaire (activités, cahiers de charges, outils ...)
- Renforcer les capacités des acteurs pour mieux encadrer les programmes.
- Systématiser/harmoniser les démarches et pratiques en éducation sanitaire.
- Elaborer un planning de rencontre de suivi régulier. *

Il regroupe 9 participants dont 4 membres de l'équipe d'Eau Vive, et 5 prestataires dont 1 de Mande Ja Kele Ton, 2 du GIE Djèka baara, une consultante indépendante et 1 du GIE Dji.

Ce type d'action renforce les capacités des partenaires techniques et assure la réalisation des actions conformément aux approches d'intervention préconisées par Eau Vive.

Ces appuis apportés par Eau Vive aux prestataires leur ont permis d'améliorer leurs façons de faire les animations et les formations (connaissance et mise en pratique de techniques d'animation et de techniques de formation des adultes).

4 Relations avec les services techniques déconcentrés et les projets et programmes nationaux.

De façon très générale, dans les zones d'intervention d'Eau Vive, Eau Vive et ses communautés partenaires entretiennent avec les services déconcentrés de l'Etat des relations ponctuelles établies à l'occasion de la réalisation d'un investissement qui nécessite une consultation préalable de ces derniers (accord pour la création d'écoles, agréments pour la création d'un centre de santé, pour l'acquisition de services en matière d'agriculture, etc.). De même, Eau Vive et les communautés entreprennent des démarches auprès des services pour l'obtention d'informations statistiques (santé, éducation, eau potable...) ou d'informations sur les politiques dans les différents secteurs de développement. De fait, il n'existe pas de véritables collaborations continues entre Eau vive, ses communautés partenaires et les services déconcentrés pour la conception et la mise en œuvre de leurs projets.

Les relations entre Eau Vive et les projets / programmes nationaux au niveau local n'est pas perceptible.

A cause de l'insuffisance de concertation sur le terrain (dans les communes) avec d'autres intervenants, des actions deviennent inopportunes au moment de leur mise en œuvre.

Des concertations avec d'autres partenaires permettraient d'avoir une planification plus réaliste. Cette concertation doit être d'abord suggérée par la communauté demandeuse mais aussi par Eau Vive dans le souci d'inscrire l'action appuyée dans un processus global de développement. Les concertations peuvent être efficace à trois moments :

- l'analyse des demandes,
- la mise en œuvre
- et l'évaluation.

Les écoles de Zambougou-Zoumaïra et de Kodougou disposent de latrines sans en avoir réellement besoin. Les besoins étaient très pertinents au moment de la demande mais sont devenus inopportunes au moment de la mise en œuvre à cause des actions d'autres intervenants qui se sont manifestés plus tard. Une synergie avec d'autres intervenant qui peut être facilitée par le groupe cible (si elle est conseillée dans ce sens) peut permettre d'éviter de telles situations.

Eau Vive intervient à Zambougou-Zoumaïra sans concertation avec le PACT (programme d'appui aux collectivités territoriales) qui mène des actions dans les domaines de la gestion et administration communales, gestion des ressources naturelles, planification locale et assainissement. Une concertation avec ce programme permettrait de prendre en compte certains aspects de renforcement des capacités (en matière d'assainissement et/ou de gestion des équipement public) qui peuvent être suggéré ou pris en charge par les interventions du PACT.

Au niveau national, Eau Vive entretient des relations plus étroites avec des services déconcentrés de l'Etat et des programmes nationaux tel que le PNIR avec lequel elle entretient des relations techniques très étroites dans le domaine de l'hydraulique.

La collaboration avec les services déconcentrés et les autres projets / programmes doit être renforcée notamment dans le sens de la concertation pour la planification (conception des action, mobilisation des ressources et modalités de gestion). Actuellement cette collaboration n'est pas visible. On remarque néanmoins des recours aux services socio sanitaires pour des actions d'éducation socio sanitaires.

Eau Vive collabore d'autres partenaires de la coopération française tel que le SCAC avec lequel il exécute des actions dans la région de Mopti.

Eau Vive est également active dans le collectif des organisations non gouvernementales européennes intervenant au Mali. Elle participe activement aux différentes négociations entre les ONG européennes et le gouvernement malien. Eau Vive assure actuellement le secrétariat du collectif des ONG Européennes au Mali. Elle assure bien ce rôle à travers une animation exemplaire de la communication entre les acteurs et une représentation régulière à toutes les sollicitations de l'Etat.

Actuellement la cellule du Ministère de l'administration territoriale chargé des relations avec les organisations non gouvernementales est entrain d'initier des reformes qui modifieraient les modalités d'intervention des ONG au Mali. Un nouveau projet d'accord cadre proposé par la cellule cherche à ponctionner 1% du budget des ONG pour financer le suivi évaluation de ces mêmes ONG. Il oblige également chaque ONG à investir 50% de son budget dans la réalisation d'infrastructures. Eau Vive s'est mobilisé avec les autres organisations pour développer des arguments contre ce projet de texte. Elle joue un rôle de chef de fil pour adapter les reformes aux philosophies et approches des organisations.

5 Suivi – Evaluation / capitalisation

Le suivi évaluation à Eau Vive permet à l'organisation ainsi qu'à l'équipe locale et aux partenaires locaux de disposer d'outils fiables pour la connaissance et l'appréciation des résultats produits suites aux interventions (nombre d'actions réalisées, ressources mobilisées, changements obtenus en relation avec la situation de départ, etc.). Ces informations sont collectées et analysées à travers un système de rapportage qui repose sur les membres de l'équipe du bureau d'Eau Vive à Bamako et sur les partenaires techniques.

Les partenaires techniques notamment pour les actions de formation, sensibilisation, information et éducation produisent des rapports qui contiennent les informations suivantes :

- Les objectifs de l'action.
- Une description sommaire de l'action.
- Les réalisations faites (ce qui a été planifiée et ce qui a été réalisée – les activités supplémentaires menées et l'explication des écarts.
- Les forces et insuffisances de l'action.
- Les propositions pour la suite.

Les informations sont documentées au niveau de l'équipe nationale d'Eau Vive qui adresse elle aussi un rapport à Eau Vive en France.

Les rapports produits adoptent deux approches :

- Une approche quantitative qui consiste à collecter et analyser des informations quantitatives.
- Une approche qualitative a vise à comprendre et expliquer des informations qualitatives.

Le système en place donne des informations claires et précises sur la mise en œuvre des actions.

En ce qui concerne les actions initiées dans le cadre de l'éducation (construction de salles de classes, de logement pour les maîtres, la formation des membres des APE, etc.), des renforcements de capacités locales, de l'hydraulique, de l'appui à la production et de

l'environnement, le système en place informe très peu sur les impacts / effets / résultats obtenus. Les changements (attribuables à l'action) obtenus par rapport à la situation initiale chez le demandeur sont peu connus. Cette situation est due au fait que des indicateurs de résultats ne sont pas définis dans les demandes des communautés et le système de suivi évaluation en place ne prévoit d'indicateurs de résultats à suivre.

En plus des réalisations le système de suivi évaluation doit pouvoir fournir des informations sur les utilisations faites de son assistance (écoles, points d'eau, formations etc.) ni de son utilité (en quoi les actions soutenue ont-elle changé la vie des bénéficiaires ?).

Les rencontres inter villageoises organisées par le CORIV constituent un outil efficace de réflexion et de dialogue. Elles pourraient être l'endroit où les produits du système de suivi évaluation sont validés. Une rencontre inter villageoise peut être également une instance de décision pour décider des grandes orientations (comme un comité d'orientation ou de pilotage).

Eau Vive devra mettre en place un système simple de suivi et évaluation qui permettra de suivre, en plus de la mise en œuvre des actions, les changements intervenus suite aux interventions d'Eau Vive. Les rencontres villageoises pourront alors être valorisée dans le sens de réfléchir sur les relations entre les prestations faites à travers la mise en œuvre des actions et les changements souhaités en terme d'amélioration des conditions de vie des populations.

Pour réaliser un suivi évaluation efficace, Eau Vive doit, à partir des aspects dans lesquels des changements significatifs par rapport aux conditions de vie des populations doivent être observés, élaborer des indicateurs simples. Pour cela il prendra en compte les éléments suivants : *

- les objectifs des actions,
- les attentes (et inquiétudes) des parties prenantes ;
- les objectifs des stratégies nationales (CSLP ou stratégies sectorielles)

Dans le domaine de la capitalisation, Eau Vive a très vite perçue la nécessité de mobiliser ses connaissances accumulées suite à des expériences confirmées réalisées au fil des actions initiées et conduites. Cela a permis de construire un système capitalisation qui rend disponible de façon simplifiée les expériences développées par Eau Vive.

Malgré un environnement difficile à cause de la pluralité d'objectifs des différents acteurs du développement, Eau Vive au Mali a réussi à documenter et diffuser des expériences positives en matière d'hydraulique villageoise.

6 Autonomisation de l'équipe d'Eau Vive

Les capacités techniques actuelles de l'équipe d'Eau Vive dans les domaines de l'identification et de l'accompagnement d'actions de développement au sein des communautés et organisations sont confirmées à travers les succès des actions terminées et celles en cours. L'équipe se positionne bien dans l'environnement national en tant que partenaire au développement disposant d'expertises certaines dans le domaine de l'appui au développement du secteur de l'éducation, de l'hydraulique et de l'éducation sanitaire.

La capacité administrative et de gestion financière de l'équipe est également confirmée puisque des problèmes dans ces domaines n'ont pas été constatés au cours analyses.

Cependant les observations faites dans les villages lors des visites des réalisations et à la suite des entretiens avec les communautés (autorités communales et villageoises,

responsables d'associations et de groupements) permettent d'affirmer que l'équipe actuelle a encore besoin d'une base (une organisation ou un groupe d'organisations) qui adhère à ses objectifs. Ses partenaires actuelles (à travers les CORIV) sont des « bénéficiaires ». Ils sont liés à l'équipe actuelle par les projets financés ou l'espoir de gagner des financements de leurs actions de développement. Ceci n'est pas suffisant pour constituer une base pour la création d'une organisation « Eau Vive » capable d'assurer la mission de l'organisation actuelle.

7 Synthèse et recommandations

7.1 En conclusions

- L'approche d'intervention d'Eau Vive au Mali contribue au renforcement de la société civile à travers le renforcement des capacités de maîtrise d'ouvrage des communautés et organisations / associations aux niveaux villageois et inter villageois.
- La mise en œuvre des actions du programme d'appui aux communes (PAC) contribue à l'amélioration des services de base au niveau communal notamment dans le secteur de l'éducation.
- Dans le cadre de l'appui aux communautés, Eau Vive à travers la mise en œuvre de son « programme traditionnel VAP » a mené de nombreuses actions dans les secteurs de l'éducation, l'hydraulique, la santé – hygiène – assainissement, le renforcement des capacités locales, l'appui aux activités de production et l'environnement. Il y a eu essentiellement quatre types d'actions :
 - les actions de constructions / aménagement,
 - les actions d'équipement,
 - les actions de renforcement des capacités locales,
 - les études
 - et les actions de suivi contrôle
- Le contrôle a été systématiquement organisé pour assurer une bonne qualité des infrastructures créées et des équipements fournis.
- Les rencontres inter villageoises constituent un instrument efficace de réflexion et de dialogue pour améliorer les impacts / effets des interventions.
- La démarche transparente d'Eau Vive qui consiste à informer les demandeurs d'actions des requêtes qu'elle fait auprès des partenaires financiers est très positive et la démarque des autres ONG. Elle renforce la capacité de maîtrise d'ouvrage des communautés et organisations partenaires en renforçant leur sentiment de propriété des actions.
- La proportion d'actions qui visent la modification des comportements et attitudes est très importante et bien structurée. Elles sont pertinentes et permettent d'assurer des impacts / effets durables. Cependant, des efforts doivent être faits pour améliorer la performance de ces actions en mettant en place un système de suivi et évaluation des résultats.

7.2 Quelques recommandations essentielles

- L'approche d'Eau Vive peut être plus efficace si elle amène ses partenaires communautaires à inscrire leurs actions dans une logique de développement au-delà de la seule communauté villageoise et à moyen et long terme. Les actions initiées doivent

tenir compte des actions menées dans la localité avec d'autres partenaires. Ce la est nécessaire pour assurer une gestion efficace des ressources au niveau d'une collectivité.

- Les actions de construction / aménagement et les fournitures d'équipement nécessitent des activités intenses et bien élaborées pour le renforcement de la capacité de gestion du groupe cible afin de garantir une bonne utilisation, un bon entretien et la durabilité des investissements.
- Eau Vive tout en poursuivant son approche d'appui aux communautés et groupements / associations peut orienter ses actions vers la « connexion » des acteurs de la société civile à la vie des collectivités territoriales.
- Eau Vive peut encourager la création d'une organisation paysanne au niveau nationale sans en assurer la paternité. Elle doit œuvrer dans le sens de maintenir les rencontres inter villageoises comme instance de réflexion, de dialogue et de décision.
- Eau Vive devra mettre en place un système simple de suivi et évaluation qui permettra de suivre, en plus de la mise en œuvre des actions, les changements intervenus suite à ses interventions.

8 Annexes

8.1 Documents consultés

- 6^{ème} rencontre inter villageoise 3 et 4 mai 2005 – 05 – 23 - GREFORD - Bamako, Mali
- Formation des membres des associations des parents d'élèves (APE) partenaires de eau vive (Zambougou-Zoumaïra et Boundo-Bamanan) du 14 au 25 mai 2002 - Septembre 2002
- Rapport d'études du zonage des cercles de la région de Ségou : Ségou, Niono, San, Barouéli, Bla, Tominian et Macina - Bureau d'étude Hydro – Faso - Septembre 1999
- 5^{ème} Rencontre Inter villageoise / Eau Vive – Partenaires Sébéninkoro, du 03 Au 05 octobre 2002 – CADIS - Bamako Octobre 2002
- Des journées de rencontre inter villageoise a Bancoumana du 24 au 27 avril 1998 - CADIS, Bamako Mai 1998
- Rencontre des partenaires techniques des communautés rurales appuyées par eau vive Bamako du 23 au 25 septembre 2002 - CADIS, Bamako Septembre 2002
- Evaluation des projets soutenus par eau vive au sahel 1987 – 1992 (complément a l'annexe 6) - Avril 1998
- Evaluation des projets soutenus par eau vive au sahel 1987 – 1992 (complément a l'annexe 9) - Avril 1998
- Programme de réalisations scolaires, sanitaires et hydrauliques mali - Eau Vive, Novembre 1996
- 4^{ème} rencontre inter – villageoise eau vive – partenaires Niamina, du 03 au 05 mai 2001 – CADIS - Bamako Mai 2001
- Rapport d'évaluation des périmètres maraîchers de Bankoumana commune de Bankoumana cercle de Kati du 12 au 23 juin 2000 - Juillet 2000
- Rapport final d'évaluation du programme de construction de 9 complexes scolaires au Mali - Février 2002
- Programme d'éducation sanitaire scolaire dans le village de Djombolo – Leye, commune de Doucoumbo, sous préfecture de Bandiagara, préfecture de Bandiagara, Région de Mopti Mali
- Construction de trois (3) classes d'école dans le « village de Dienso » commune rurale de Fangasso, préfecture de Fangasso Région de Ségou Mali

8.2 Population directement concernée par les actions par région

Régions	Villages partenaires	Nombre villages	Nombre d'habitants.
KAYES	1. Badumbe	2	1 350
	2. Barkaya	1	2 330
	3. Barkaya	1	2 330
	4. Birafara	1	430
	5. Brakotogore	1	345
	6. Dioufouyaba	1	538
	7. Djoufoya-tintokan	1	600
	8. Faracourou	1	350
	9. Guenikoro	3	2 995
	10 Kale	4	1 500
	11 Nafadji	6	2 748
	12 Sambaguide	1	425
			15 941

Régions	Villages partenaires	Nombre villages	Nombre d'habitants.
KOULIKORO	1. Banancoro	1	450
	2. Bancoumana	1	8 000
	3. Danga	1	1 310
	4. Dogobala	5	2 520
	5. Dokalabougou	1	517
	6. Fadiabougou	1	370
	7. Kenenkou	6	2 278
	8. Klibana	1	275
	9. Konimbabougou	1	250
	10 Korokorodji	1	750
	11 Koyala	1	1 350
	12 Moya	1	267
	13 Siracoroni	1	300
	14 Siranindoulou	1	1 020
	15 Touzona	8	2 761
			22 418

Régions	Villages partenaires	Nombre villages	Nombre d'habitants.
MOPTI	1. Dianweli	4	1 618
	2. Djombolo-leye	4	2 570
	3. Douni	1	500
			4 688

Régions	Villages partenaires	Nombre villages	Nombre d'habitants.
SEGOU	1. Batra-were	1	350
	2. Berthela-were	1	580
	3. Boundo	4	2 476
	4. Chodo	1	372
	5. Dielizangasso	9	1 990
	6. Dienso	3	1 327
	7. Kabambougoufie	1	371
	8. Kolongo-bozo	1	1 500
	9. Kondia b. Koro	1	240
	10 Kondia b. Koura	1	260
	11 Konobougou	1	3 594
	12 Mayarasso	1	3 200
	13 N'dinzana were	1	690
	14 Ngakoro	1	1 300
	15 Ngolobougou	1	380
	16 Ouendia	1	350
	17 Tiebele	1	2 030
	18 Tigui	7	5 114
	19 Toitola	1	554
	20 Uruza	8	1 907
	21 Zambougou-zoumarra	8	8 500
	22 Zogofina	6	2 855
			39 940

Régions	Villages partenaires	Nombre villages	Nombre d'habitants.
SIKASSO	1. Dossola	1	753
	2. Fogoba	6	4 604
	3. Kalako	4	6 064
	4. Kalana	1	8 000
	5. Koloni	3	2 700
			22 121

Totaux

Nombre villages	Nombre d'habitants.
138	105 108

8.3 Partenaires techniques d'Eau Vive pour la deuxième convention d'objectifs

Partenaires techniques dans les actions de construction

Partenaire technique	Nbre d'intervention	Domaine d'action
Baara Walé	2	Hydraulique
BICE	1	Production
DEMBELE C	1	Environnement
DIAKITE M.	1	Hydraulique
DIARRA A.	1	Hydraulique
DIABAKO	1	Production
Djèka Baara	1	Hydraulique
Eau Vive	1	Education
EBAK	2	Renforcement des capacités locales Production
ECOCO	3	Hydraulique
EDIBAT	1	Renforcement des capacités locales
EGEBE	1	Production
Entreprise	1	Production
GIE DJI	2	Hydraulique Environnement
GIE MANDE	11	Hydraulique (8) Environnement (2) Production (1)
HSA	3	Hydraulique
IGN	2	Hydraulique
Kamadjan	4	Hydraulique (2) Environnement (2)
MAIGA A.Y	6	Education
Mali Aqua Viva	4	Hydraulique Education
MASSAWA S.	4	Hydraulique
Nantoumé S.	1	Education
NGCM	3	Education

Partenaire technique	Nbre d'intervention	Domaine d'action
OUATTARA ABOURAMANE	1	Renforcement des capacités locales
SANGARE D.	1	Santé – hygiène – Assainissement
SANGARE H.	1	Environnement
SIDIBE Y.	2	Santé – hygiène – Assainissement
SOBADIAF	3	Education
TOGOUNA MALI	6	Education
TRAORE I	2	Hydraulique Production

Partenaires techniques dans les actions d'équipement

Partenaire technique	Nbre d'intervention	Domaine d'action
ECOBARET	4	Education
Entreprise	1	Hydraulique
GIE MANDE	1	Hydraulique
OUATTARA ABOURAMANE	1	Renforcement des capacités
SIDIBE Y.	1	Santé – Hygiène – Assainissement
SM3	1	Santé – Hygiène – Assainissement
SOMASHER	2	Hydraulique
TOGUNA MALI	3	Education

Partenaires techniques pour les études

Partenaire technique	Nbre d'intervention	Domaine d'action
AIDeB association	1	Hydraulique
Animatrice	1	Hydraulique
HYDRO FASO	6	Hydraulique
MAIGA M.	1	Hydraulique

Partenaires techniques pour les actions de renforcement des capacités

Partenaire technique	Nbre d'intervention	Domaine d'action
AMDCR	1	Renforcement des capacités locales
CADIS + EV	1	Renforcement des capacités locales
CORIV	3	Autopromotion
Djèka Baara	9	Santé – Hygiène – Assainissement
Formateurs	21	Education
GIE DJI	1	Santé – Hygiène – Assainissement
GIE MANDE	1	Santé – Hygiène – Assainissement
GRAFORD	1	Education
SSS	6	Santé – Hygiène – Assainissement

Partenaires techniques pour les actions de suivi – contrôle

Partenaire technique	Nbre d'intervention	Domaine d'action
CISSE M.	3	
COULIBALY B.	6	
COULIBALY D.	10	
DIALLO I.	1	
KABARA A.	1	
MAIGA M.	5	
Moussa MAIGA	2	
SOUNTOURA K.	2	
Techni-Consult	2	
TIMBO A.	6	

8.4 Liste de personnes rencontrées

Date	Prénom	Nom	Fonction	Localité
17-18-21-22 juillet 2005	Ely	DEMBELE	Conseiller Eau Vive	Bamako - Zambougou Zoumaïra
18 juillet 2005	Souleymane	DIARRA	1 ^{er} conseiller chef de village.	Zambougou Zoumaïra
	Sidi	COULIBALY	Membre de l'APE – Conseiller communal – Conseiller du chef de village – Membre de CORIV	Zambougou Zoumaïra
	Mamadou	FOMBA	Président APE	Zambougou Zoumaïra
	Mamadou	DIARRA	Vice-président APE	Zambougou Zoumaïra
	Karim	TRAORE	Président du CGS	Zambougou Zoumaïra
	Zoumana	SACKO	Organisateur APE	Zambougou Zoumaïra
	Awa	TRAORE	Membre CGS	Zambougou Zoumaïra
	Bakary	DIAKITE	Secrétaire administratif APE – Conseiller communal	Zambougou Zoumaïra
	Seydou	COULIBALY	Organisateur APE	Zambougou Zoumaïra
	Sidi	KANTE	Directeur de l'école	Zambougou Zoumaïra
	Amadou	DIARRA	Membre APE	Zambougou Zoumaïra
	Bakary	COULIBALY	Chef de village	Zambougou Zoumaïra
	19 – 20 juillet 2005	Karim	SOUNTOUR A	Conseiller Eau Vive
19 juillet 2005	Sériba	KONE	Président APE	Kodougou
	N'To	DIALLO	Secrétaire APE	Kodougou
	Seyba	DIARRA	Vice-président APE	Kodougou
	Solo	COULIBALY	Conseiller communal	Kodougou
	Siriman	DIALLO	Conseiller APE	Kodougou
	Donégué	DIALLO	Membre CGS	Kodougou
	Diawoye	DIALLO	Villageois	Kodougou
	Seydou	DIARRA	Secrétaire APE	Kodougou
	Bafing	DIALLO	Secrétaire CGS	Kodougou
	Drissa	DIALLO	Organisateur CGS	Kodougou
	Tièman	DIALLO	Villageois	Kodougou

Date	Prénom	Nom	Fonction	Localité
Mme	Famolo	KONE	Membre CGS	Kodougou
	Kourouni	DIARRA	Membre APE	Kodougou
	Mamadou	DIARRA	Organisateur APE	Kodougou
	Déssé	DIARRA	Conseiller villageois	Kodougou
	Diawoye	DIARRA	Conseiller villageois	Kodougou
	Lassiné	DIALLO	Conseiller villageois	Kodougou
	Garan	DIARRA	Conseiller villageois	Kodougou
	Mme	Alou	DIALLO	Trésorier APE
Zé		DIALLO	Membre APE	Kodougou
Diofolo		DIARRA	Secrétaire CGS	Kodougou
20 juillet 2005	Dosségué	DIARRA	Président APE	Kenenkou
	Tièba	DIARRA	Conseiller village	Kenenkou
	Mamadou	TOGOLA	Enseignant	Kenenkou
	Moussa	KONATE	Enseignant	Kenenkou
21 juillet 2005	Pierre	KONE	Prestataire GREFOD	Bamako
	Dembélé Ramata	MAIGA	Prestataire GREFOD	Bamako
	Etienne	TOE	Responsable Eau Vive	Bamako
22 juillet 2005	Coumba	TANGARA	Agent Eau Vive	Bancoumana
	Issa	TRAORE	Maire	Bancoumana
	Fodé	CAMARA	Notable	Bancoumana
	Fasseye	CAMARA	Notable	Bancoumana
	Mamary	CAMARA	Président de l'association Kamadjan	Bancoumana
	Mamdou	DIAKITE	Vice-président de l'association Kamadjan	Bancoumana
	Yamadou	KONATE	Membre de l'association	Bancoumana
	Sinè	CAMARA	Membre de l'association	Bancoumana
	Dramane	KONATE	Membre de l'association	Bancoumana

Date	Prénom	Nom	Fonction	Localité
	N'Faly	TRAORE	Association des planteurs	Bancoumana
	Minamba	CAMARA	Association des planteurs	Bancoumana
28 juillet 2005	Issa	DIARRA	Maire commune de Kaniégué	Tiébélé

8.5 Convention d'objectifs années 2001 à 2004 (rapport final)

Mali

Situation des actions au 31/12/2004

Régions	Intitulé projet/ communauté villageoise	Nbre villages	Nbre hab.	Intitulé action	% contri- bution EV	Partenaires techniques	% réalisé		
MALI	ANIMATION CORIV 1	2	1 350	Tournées d'animation	100	CORIV	100		
KAYES	BADUMBE			1 puits + aménagements	90	DIAKITE M.	100		
				50 postes d'eau potable	90	DIARRA A.	100		
				centre de santé	5	SANGARE D.	100		
				meublier scolaire	90	ECOBARET	100		
				moulin à mil	50	DJIGUIBA O.	100		
				équipement centre santé	90	SM3	100		
				Formation - Suivi 2 APE	84	Formateurs	100		
KOULIKORO	BANANCORO			1	450	Formation des animateurs	92	AMDCR	100
KOULIKORO	BANCOUMA I			1	950	1 puits + aménagements	92	HSA	100
				contrôle puits aménagements	92	COULIBALY D.	100		
				boisement 1000 arbres	92	KAMANDJAN	100		
				éducation sanitaire	92	SSS	100		
KOULIKORO	BANCOUMA II	1	500	1 puits + aménagements	92	HSA	100		
				contrôle puits aménagements	92	COULIBALY D.	100		
				boisement 1000 arbres	92	KAMANDJAN	100		
				éducation sanitaire	92	SSS	100		
KOULIKORO	BANCOUMANA	1	8 000	équipement agricole	50	DJIGUIBA O.	100		
KAYES	BARKAYA	1	2 330	1 forage + pompe	92	BAARA WALE	100		
				aménagements de surface	92	EGEBE	100		
				contrôle for. pompe aménagts	92	SOUNTOURA K.	100		
				Formation suivi APE	84	Formateurs	100		
				3 logements pour maîtres (PAC)	88	A déterminer	0		
SEGOU	BATRA-WERE	1	350	éducation sanitaire	92	DJEKA BAARA	100		
				centre polyvalent	92	EBAK	100		

Régions	Intitulé projet/ communauté villageoise	Nbre villages	Nbre hab.	Intitulé action	% contri- bution EV	Partenaires techniques	% réalisé
SEGOU	BERTHELA-WERE	1	580	contrôle travaux centre	92	MAIGA M.	100
KAYES	BIRAFARA	1	430	éducation sanitaire	92	DJEKA BAARA	100
				1 puits + aménagements	92	GIE MANDE	75
				contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY B.	75
SEGOU	BOUNDU	4	2 476	contrôle école, bur., latrines	90	KABARA A.	100
				Formation suivi APE	84	Formateurs	100
KAYES	BRAKOTOGORE	1	345	1 puits + aménagements	92	ECOCO	0
SEGOU	CHODO	1	372	salle polyvalente	92	EDIBAT	100
KOULIKORO	DANGA	1	1 310	Formation suivi APE	84	Formateurs	100
MOPTI	DIANWELI	4	1 618	étude implantation forage	70	HYDRO FASO	100
				1 forage scolaire	70	MALI AQUA VIVA	100
				fourniture, instal.pompe	70	SOMASHER	100
				contrôle travaux	70	TIMBO A.	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
				3 salles de classe (PAC)	88	TOGUNA MALI	100
				3 logements pour maîtres (PAC)	88	TOGUNA MALI	100
				3 latrines (PAC)	88	TOGUNA MALI	100
				contrôle des travaux (PAC)	88	Moussa MAIGA	100
SEGOU	DIELIZANGASSO	9	1 990	1 école à 3 classes	70	NEGCM	100
				bureau, magasin	70	NEGCM	100
				latrines scolaires	70	NEGCM	100
				meublier scolaire	70	ECOBARET	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
SEGOU	DIENSO	3	1 327	1 école à 3 classes	90	TOGUNA MALI	25
				latrines scolaires	90	TOGUNA MALI	25
				meublier scolaire	90	TOGUNA MALI	25
KAYES	DIOUFOUYABA	1	538	1 puits + aménagements	92	GIE MANDE	100
				contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY B.	100
MOPTI	DJOMBOLO-LEYE	4	2 570	étude d'implantation	90	HYDRO FASO	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
KAYES	DJOUFOYA-TINTOKAN	1	600	1 puits + aménagements	92	GIE MANDE	75

Régions	Intitulé projet/ communauté villageoise	Nbre villages	Nbre hab.	Intitulé action	% contri- bution EV	Partenaires techniques	% réalisé
KOULIKORO	DOGOBALA	5	2 520	contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY B.	75
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
KOULIKORO	DOKALABOUGOU	1	517	3 logements pour maîtres (PAC)	88	A déterminer	0
				1 puits + aménagements	92	ECOCO	75
SIKASSO	DOSSOLA	1	753	contrôle puits aménagmts	92	TIMBO A.	75
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
MOPTI	DOUNI	1	500	étude implantation forage	90	HYDRO FASO	100
MOPTI	ECT/ETUDE HYDRO	390		1 forage	90	MALI AQUA VIVA	100
				contrôle travaux	90	MAIGA M.	100
SEGOU	ETUDE PEP TRACHOME			Eau contre Trachome/étud.hydro	100	MAIGA M.	100
KAYES	ETUDE BAFOULABE			étude Poste eau potable	100	Animatrice	100
MALI	EVAL ECOLES MA 98			étude hydraulique	100	AIDeB Assoc.	100
KOULIKORO	FADIABOUGOU	1	370	évaluation 9 écoles/doc UE	100	TECHNI-CONSULT	100
KAYES	FARACOUROU	1	350	1 puits + aménagements	92	ECOCO	100
				contrôle puits aménagmts	92	TIMBO A.	100
SIKASSO	FOGOBA	6	4 604	1 puits + aménagements	92	GIE MANDE	75
				contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY B.	75
KAYES	GUENIKORO	3	2 995	formation suivi APE	84	Formateurs	100
KAYES				1 forage + pompe	90	BAARA WALE	100
				aménagements de surface	90	DIBAKO	100
KAYES				contrôle for.pomp.amégts	90	SOUNTOURA K.	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
SEGOU	KABAMBOUGOUFIE	1	371	3 logements pour maîtres (PAC)	88	A déterminer	0
				étude implantation forage	90	HYDRO FASO	100
SIKASSO	KALAKO	4	6 064	formation suivi APE	84	Formateurs	100
SIKASSO	KALANA	1	8 000	centre santé communautaire	92	SIDIBE Y.	100
				bloc latrines centre santé	92	SIDIBE Y.	100
KAYES	KALE	4	1 500	équipement centre santé	92	SIDIBE Y.	100
				implantation 2 forages	92	entreprise	100
KAYES				3 puits maraichers	92	entreprise	100
				1 école à 3 classes	70	MAIGA A.Y.	100

Régions	Intitulé projet/ communauté villageoise	Nbre villages	Nbre hab.	Intitulé action	% contri- bution EV	Partenaires techniques	% réalisé
KOULIKORO	KENENKOU	6	2 278	bureau, magasin	70	MAIGA A.Y.	100
				latrines scolaires	70	MAIGA A.Y.	100
				meublier scolaire	70	ECOBARET	100
				contrôle travaux école	70	MAIGA M.	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
				3 puits + aménagements	90	GIE DJI	100
				éducation sanitaire	90	GIE DJI	100
				boisement 1000 arbres	90	GIE DJI	100
				contrôle forage, aménagements	90	MAIGA M.	100
				1 école à 3 classes	88	TOGUNA MALI	100
				meublier scolaire	88	TOGUNA MALI	100
				contrôle travaux école	88	TIMBO A.	100
KOULIKORO	KLIBANA	1	275	formation suivi APE	84	Formateurs	100
				1 puits + aménagements	92	KAMANDJAN	75
SEGOU	KOLONGO-BOZO	1	1 500	contrôle puits aménagements	92	TIMBO A.	75
				étude implantat. 2 forages	90	HYDRO FASO	100
				2 forages	90	IGN	100
SIKASSO	KOLONI	3	2 700	2 aménagements de surface	90	EBAK	100
				boisement 1100 arbres	90	SANGARE H.	75
				contrôle travaux	90	CISSE M.	50
				meublier scolaire	90	TOGUNA MALI	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
SEGOU	KONDIA B. KORO	1	240	1 puits + aménagements	94	MASSAWA S.	100
SEGOU	KONDIA B. KOURA	1	260	contrôle puits aménagements	94	COULIBALY D.	100
				éducation sanitaire	94	DJEKA BAARA	100
				1 puits + aménagements	94	MASSAWA S.	100
KOULIKORO	KONIMBABOUGOU	1	250	contrôle puits aménagements	94	COULIBALY D.	100
				éducation sanitaire	94	DJEKA BAARA	100
				1 puits + aménagements	92	GIE MANDE	100
				contrôle puits aménagements	92	COULIBALY D.	100
				boisement 1000 arbres	92	GIE MANDE	100
éducation sanitaire	92	SSS	100				

Régions	Intitulé projet/ communauté villageoise	Nbre villages	Nbre hab.	Intitulé action	% contri- bution EV	Partenaires techniques	% réalisé
SEGOU	KONOBOUGOU	1	3 594	périmètre maraîcher féminin	50	TRAORE I.	100
KOULIKORO	KOROKORODJI	1	750	1 puits + aménagements	92	KAMANDJAN	75
KOULIKORO	KOYALA	1	1 350	contrôle puits aménagmts	92	TIMBO A.	75
				2 puits + aménagements	92	GIE MANDE	100
SEGOU	MAYARASSO	1	3 200	contrôle puits + aménags	92	TECHNI-CONSULT	100
				2 couvercles pour puits	90	GIE MANDE	100
				éducation sanitaire	90	GIE MANDE	100
				1 forage	90	MALI AQUA VIVA	100
KOULIKORO	MOYA	1	267	aménagements de surface	90	BICE	100
				contrôle for.pomp.amÚgts	90	DALLO I.	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
				1 puits + aménagements	92	HSA	100
KAYES	NAFADJI	6	2 748	contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY D.	100
				éducation sanitaire	92	SSS	100
				1 école à 3 classes	70	MAIGA A.Y.	100
				bureau, magasin	70	MAIGA A.Y.	100
				latrines scolaires	70	MAIGA A.Y.	100
				meublier scolaire	70	ECOBARET	100
SEGOU	N'DINZANA WERE	1	690	contrôle travaux école	70	MAIGA M.	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
				1 puits + aménagements	92	MASSAWA S.	100
				contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY D.	100
SEGOU	NGAKORO	1	1 300	éducation sanitaire	92	DJEKA BAARA	100
				boisement 1000 arbres	92	DEMBELE C.	100
				1 puits + aménagements	94	MASSAWA S.	100
SEGOU	NGOLOBOUGOU	1	380	contrôle puits aménagmts	94	COULIBALY D.	100
				éducation sanitaire	94	DJEKA BAARA	100
SEGOU	OUENDIA	1	350	éducation sanitaire	92	DJEKA BAARA	100
MALI	PAC MALI	22	17 600	écoles+eau 17 Communes	92	Eau Vive	25
MALI	PREPA BM/MA			prépar.projet/Banque Mond.	100	WHITE M.	100

Régions	Intitulé projet/ communauté villageoise	Nbre villages	Nbre hab.	Intitulé action	% contri- bution EV	Partenaires techniques	% réalisé
MALI	RIV4/MA			rencontre inter-villageoise	82	CORIV	100
MALI	RIV5/MA			rencontre inter-villageoise	84	CORIV	100
MALI	RPT1/MA			rencontre parten.techniques	50	CADIS + EV	100
KAYES	SAMBAGUIDE	1	425	1 puits + aménagements	92	GIE MANDE	75
				contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY B.	75
KOULIKORO	SIRACORONI	1	300	1 puits + aménagements	92	HSA	75
				contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY D.	75
				éducation sanitaire	92	SSS	100
KOULIKORO	SIRANINDOULOU	1	1 020	1 puits + aménagements	92	GIE MANDE	100
				contrôle puits aménagmts	92	COULIBALY D.	100
				boisement 1000 arbres	92	GIE MANDE	100
				éducation sanitaire	92	SSS	100
SEGOU	TIEBELE	1	2 030	1 école 3 classes	90	NANTOUME S.	100
				pompe pour forage	90	SOMASHER	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
				3 salles de classe (PAC)	88	SOBADIAF	100
				3 logements pour maîtres (PAC)	88	SOBADIAF	100
				3 latrines (PAC)	88	SOBADIAF	100
				contrôle des travaux (PAC)	88	Moussa MAIGA	100
				formation suivi APE (PAC)	88	GREFORD	100
SEGOU	TIGUI	7	5 114	étude d'implantation	90	HYDRO FASO	100
SEGOU	TOITOLA	1	554	éducation sanitaire	92	DJEKA BAARA	100
				installation 10 PEP	90	DJEKA BAARA	100
KOULIKORO	TOUZONA	8	2 761	6 puits maraîchers	88	GIE MANDE	100
				contrôle puits, clôture	88	CISSE M.	100
		8	2 761	1 puits + aménagements	86	TRAORE I.	75
				contrôle puits aménagmts	86	COULIBALY B.	75
				salle polyvalente	86	OUATTARA ABOURAMANE.	100
				mobilier salle polyvalente	86	OUATTARA ABOURAMANE.	100
				contrôle salle polyval.	86	CISSE M.	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100

Régions	Intitulé projet/ communauté villageoise	Nbre villages	Nbre hab.	Intitulé action	% contri- bution EV	Partenaires techniques	% réalisé
SEGOU	URUZA	8	1 907	1 forage	90	MALI AQUA VIVA	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
SEGOU	ZAMBOUGOU-ZOUMARA	8	8 500	formation suivi APE	84	Formateurs	100
SEGOU	ZOGOFINA	6	2 855	1 forage + pompe	90	IGN	100
				aménagements de surface	90	EBAK	100
				formation suivi APE	84	Formateurs	100
	TOTAL	559	124589				